



DU MOIS

JOURNAL ASSOCIATIF D'INFORMATIONS LOCALES - PARAÎT AU DÉBUT DE CHAQUE MOIS - N° 86 - JUILLET-AOÛT 2002 - 2,20 EUROS

**Après les législatives
Annick Lepetit va
devoir abandonner
un de ses mandats**

Page 6

**Crèches : toujours
plus de demandes
insatisfaites**

Page 7

**SOS-écoles
rue d'Orsel et
rue André-del-Sarte**

Page 10

**Adieu aux armes
rue Damrémont**

Page 12

**La rénovation
de l'îlot Caillié**

Page 13

**Le jardin
de la cour du Maroc
enfin sur les rails**

Page 15

**L'inversion du
sens unique de
la rue Championnet**

Page 18

**Film : Jean-Claude
Tergal, rue Francœur
et rue Feutrier**

Page 21

L'ESPACE FLEURY : PAR ICI LA MUSIQUE !

Le projet d'un "espace musical" en face de la bibliothèque de la Goutte d'Or avait été enterré pendant six ans. Il renaît.

(Voir page 3)

La Coupe du monde de football dans le 18e : les Bleus maraboutés ?



Au Saxo-bar, rue Saint-Luc, pendant le match France-Sénégal.

(Voir page 4)

Portrait : Kader, le marchand de roses de la place des Abbesses

Page 11

Interview : Jean Rolin, écrivain, le boulevard Ney, *La Clôture*

Page 19

Ludothèque

«Nous avons lu dans votre journal, à propos de la Fête du jeu, que *«le Club loisirs du 67 boulevard Ney invite à des jeux solidaires et environnementaux avec l'association Planète bleue»*. Nous souhaitons rectifier : c'est l'association *Oasis 18*, en partenariat avec *Planète bleue*, qui organise une ludothèque sur le thème de l'environnement, et celle-ci se tient non seulement pendant la Fête du jeu mais tous les mercredis et samedis de 14 h à 16 h dans les locaux du Club loisirs 67.»

Samira El Kilani

Élections

«En publiant les résultats de l'élection présidentielle dans le 18e, vous avez souligné le phénomène des abstentionnistes au premier tour, qui était réel. Mais vous avez oublié (comme d'ailleurs presque toute la presse) de parler d'une autre côté d'habitants qui n'ont pas voté non plus, mais pas parce qu'ils sont allés à la pêche : tout simplement parce qu'on ne leur reconnaît pas le droit de voter, bien qu'ils habitent ici, travaillent, sont soumis à

nos lois et paient des impôts. Ce sont les étrangers, les immigrés. Ils représentent 20 % de la population du 18e, ce n'est pas rien.

Si on prend la peine d'y penser, tous les commentaires selon lesquels le Front national serait devenu le premier parti parmi les ouvriers sont complètement faux. Car les immigrés sont majoritairement ouvriers – et s'ils votaient, on peut penser que ce ne serait pas pour Le Pen !»

Bertrand Thersiquet

Attention, secte

«Je vous joins un tract qui m'a été donné boulevard Barbès, où il est diffusé à une grande échelle. Intitulé *«7 bonnes raisons pour dire : Non à la drogue, oui à la vie»*, il s'agit en réalité d'un tract de l'Église de scientologie, secte notoire, qui prend un masque humanitaire anti-drogue pour attirer les gens. Je connais bien la question, ayant travaillé plusieurs années dans une association de résistance aux sectes.»

Geneviève Stévenin

L'Église de scientologie utilise, pour contacter des gens et essayer d'en faire des adeptes, des vecteurs très divers : lutte contre la drogue, cours de musique, etc. Il faut lire attentivement les tracts pour y découvrir les

références à la Scientologie ou aux ouvrages de son "gourou", Ron Hubbard. Dans le 18e, cette secte diffuse principalement du côté de Guy Môquet (en raison de la proximité d'un de ses centres, rue Legendre), à la Porte de Clignancourt (les Puces) et maintenant, en effet, boulevard Barbès.

Rue Gabrielle

«Depuis plus de deux mois, le stationnement rue Gabrielle a été modifié : stationnement uniquement autorisé côté pair. (...) Nous aurions aimé que les résidents soient concertés. Nous pensons qu'il serait préférable de réserver le stationnement uniquement aux résidents et aux véhicules de livraison et prioritaires, sur un périmètre à définir de la Butte...»

Yannick Rémy

LE CARNET DU 18e DU MOIS

L'équipe du 18e du mois est heureuse d'accueillir un nouveau venu : Louis, né le 3 juin 2002. C'est le fils de Nadia Djabali, une des plus actives rédactrices de notre journal, qui participe à la rédaction en chef, et de Laurent. Le bébé et la maman se portent bien (le bébé, même très bien, il pesait plus de 4 kilos à la naissance).



Le Soleil du Maroc

LE RESTAURANT
OUVRE SES PORTES
Tous les jours
midi et soir
86 bis rue Lepic
Tél. 01 42 51 25 51

Le 18e du mois est un journal d'informations sur le 18e arrondissement, indépendant de toute organisation politique, religieuse ou syndicale. Il est édité par l'Association des amis du 18e du mois.

57 rue de Clignancourt, 75018 Paris.

Tél. 01 42 59 34 10. Fax 01 42 55 16 17.

E-mail : dixhuitdumois@libertysurf.fr Internet : www.paris18.net/dixhuit

Les correspondances sur les abonnements doivent être envoyées par écrit.

• **L'équipe de rédaction** (entièrement bénévole) : Christian Adnin, Dan Aucante, Francine Bajande, Karine Balland, Brigitte Bâtonnier, Florence Blondel, Christine Brethé, Edith Canestrier, Nathalie Cardailhac, Virginie Chardin, Cendrine Chevrier, Michel Cyprien, Paul Dehédin, Christelle Destors, Florence Dighiero, Nadia Djabali, Anne Farago, Danièle Fournier, Claire Friedel, Nicolas Gallon, Sylvain Garel, Michel Germain, Françoise Hamers, Claire Heudier, Sandra Hueber, Dominique Kopp, Marie-Pierre Larrivé, Bertrando Lofori, Ludovic Maire, Daniel Maunoury, Gaëlle Miel, Noël Monier, Nairi Nahapétian, Thierry Nectoux, Jean-Clau de Paupert, Delphine Perl, Patrick Pinter, Rose Pynson, Michèle Stein.
• **Rédaction en chef pour ce numéro** : Noël Monier et Marie-Pierre Larrivé. • **Directeur de la publication** : Christian Adnin.



Raciste !

L'attente a été longue à l'arrêt Marx-Dormoy, direction Montmartre, et les voyageurs sont de plus en plus nombreux, mais enfin le bus 60 arrive. Comme les voyageurs se bousculent, un contrôleur descend et les interpelle d'une voix forte : *«Ne vous précipitez pas tous dans ce bus, il y en a un autre juste derrière.»* Et en effet, voici un deuxième 60 qui prend le tournant.

Mais les gens sont ainsi : une fois lancés, ils ne rebrousse pas chemin, ils s'obstinent tous à monter dans le premier bus. Le contrôleur, qui cherche visiblement à accélérer le mouvement, s'adresse à une dame qui tente de prendre d'assaut la porte arrière, réservée, selon le règlement, à la descente : *«Madame, il est interdit de monter par là, même avec une poussette. Prenez le bus suivant.»* On entend alors la dame crier : *«Raciste !»*

Le contrôleur en est estomaqué. Car ce contrôleur est noir. Et tandis que le bus démarre, il prend les voyageurs à témoin : *«Elle m'a traité de raciste, vous vous rendez compte ! Moi ! On emploie vraiment n'importe quel mot à n'importe quelle sauce ! Et en plus, elle est noire comme moi !»* Tout le bus éclate de rire.

«C'est comme moi, dit une dame à cheveux blancs. À chaque fois que je ne suis pas d'accord avec quelqu'un, on me dit : Toi, la vieille...»

«C'est comme moi aussi...», commence une jeune dame élégante en robe longue, dont on s'aperçoit alors, à sa voix, que c'est un monsieur.

André Constant

Abonnez-vous

Je m'abonne pour un an (onze numéros) : 20 €

Je me réabonne pour un an (11 numéros) : 20 €

Je m'abonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

Je me réabonne et j'adhère à l'association des Amis du 18e du mois : 36 € (20 € abonnement + 16 € cotisation)

Je souscris un abonnement de soutien : un an 80 € (20 € abonnement + 60 € cotisation)

Abonnement à l'étranger : 23 €

Remplir en lettres majuscules et envoyer avec le chèque à l'ordre de "Les Amis du 18e du mois" 57, rue de Clignancourt, 75018 Paris :

NOM : Prénom :

Adresse :

..... Date :

Si vous souhaitez recevoir une facture, veuillez cocher la case ci-après :

Toute correspondance concernant les abonnements (changement d'adresse, réclamation, demande de facture, etc.) doit être envoyée par écrit. Merci.



Espace musical Fleury : renaissance d'un projet

Enterré depuis six ans, le projet d'un espace musical, en vis-à-vis de la bibliothèque de la Goutte d'Or, renaît de ses cendres. Inauguration prévue en 2005 d'un bâtiment dédié à la création et à la diffusion de la musique, comprenant un centre d'animation pour les jeunes du quartier et un auditorium.

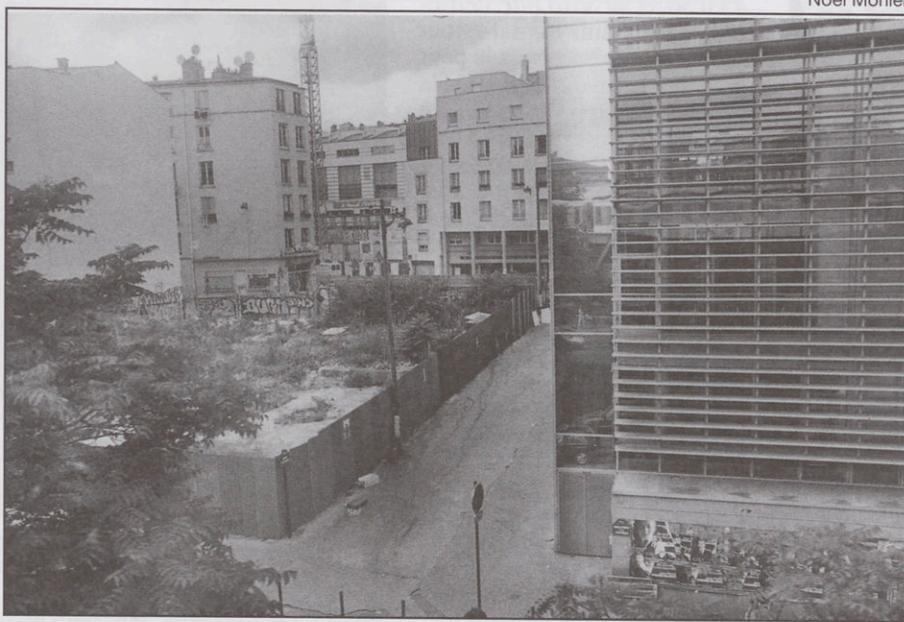
Une réunion à la mairie du 18^e a sonné l'heure de la renaissance du projet d'"espace musical" rue Fleury, dans le sud de la Goutte d'Or. Une délibération a été votée à l'unanimité le 18 juin par le conseil d'arrondissement, autorisant le maire de Paris à engager la concertation sur ce projet avec les associations de quartier. Ce projet, vieux de dix ans, sort enfin de l'enlèvement.

Rappelons les faits. Dans le cadre de la rénovation de la Goutte d'Or, le projet de l'architecte Claude Costantini, élaboré en 1993, portait sur un ensemble architectural englobant une bibliothèque, un espace musical et d'animation, et des logements, sur des parcelles comprises entre la rue de la Charbonnière et le boulevard de la Chapelle, et englobant la rue Fleury. Les logements ont été construits, en 1999 la bibliothèque a été inaugurée. Mais l'espace musical ne voyait pas le jour.

Bibliothèque cherche ombre

Très attendue, la bibliothèque ne désemplit pas, accueillant un public d'une grande diversité d'âge, d'origine ethnique et sociale, proposant des animations pour petits et grands... Seule ombre au tableau, si l'on peut dire, il y règne parfois, l'été, une chaleur telle que l'établissement doit, l'été, modifier ses horaires et même, certains jours, être fermé. Le bâtiment possède de grandes surfaces vitrées et aucune climatisation sérieuse n'a été prévue... Mais la bibliothèque n'était pas faite pour rester fille unique, elle devait être accompagnée d'un jumeau, l'espace musical, prévu de l'autre côté de la rue Fleury, et qui avait, dans le projet de l'architecte, vocation à faire de l'ombre à la bibliothèque, au sens propre du mot.

Or, en 1996, la mairie de Paris, dirigée par Jean Tiberi, décide de ne pas donner suite au projet "espace Fleury". Ce projet, soutenu par la quasi-totalité des associations du quartier, avait été lancé avec l'aval d'Alain Juppé et d'une grande partie des élus du 18^e (RPR et gauche). Mais après 1995, Alain Juppé étant parti à Bordeaux, le projet s'est heurté à l'hostilité de Jean-Pierre Pierre-Bloch, autre élu (DL) du 18^e, devenu adjoint au maire dans la municipalité Tiberi. C'est M. Pierre-Bloch qui l'a, si on ose dire, bloqué. L'emplacement prévu est, depuis six ans, un terrain vague entouré de palissades et encombré de broussailles et d'ordures.



Sur cette photo (côté boulevard de la Chapelle), on voit à droite la bibliothèque de la Goutte d'Or avec ses parois vitrées. En face, un terrain vague, où rien n'a bougé depuis six ans, depuis que le dossier de l'espace musical a été enterré.

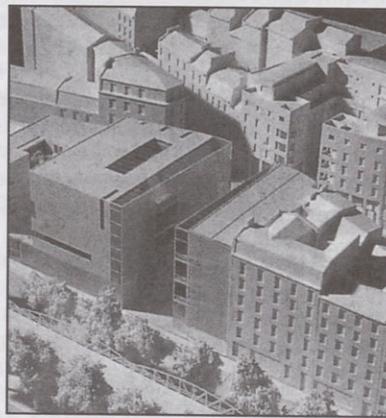
Aujourd'hui, la volonté politique est au rendez-vous. C'est ce que sont venus annoncer, devant les élus et responsables associatifs du 18^e, Mme Bercovici, coordinatrice du plan d'action Château-Rouge-Goutte d'Or, et l'adjoint chargé de la culture de Bertrand Delanoë, Christophe Girard. Ce dernier a assuré l'assemblée du «soutien total de la mairie centrale pour que les choses aillent vite».

On reprend le projet initial de l'architecte Costantini, les procédures administratives sont relancées, les premières inscriptions budgétaires faites pour 2003, le démarrage des travaux prévu en 2004 pour une livraison en juillet 2005.

De multiples fonctions

L'ensemble, d'un montant estimé de neuf millions d'euros, comprendra trois étages accueillant des salles de danse, d'informatique, d'arts plastiques, de réunions. Deux sous-sols hébergeront un auditorium de 250 places, des salles de répétition et studios d'enregistrement. Le bâtiment comprendra deux entrées, l'une rue de la Charbonnière (diurne) et l'autre boulevard de la Chapelle (nocturne) pour limiter les nuisances générées par les sorties tardives des spectateurs de l'auditorium.

Si les grandes lignes du projet sont claires, l'espace Fleury devant être à la fois un centre d'animation de quartier accueillant notamment les jeunes, et un lieu de concerts et de création musicale, des ajustements sont nécessaires. Après tant



Sur cette maquette, qui date du début de 1994, on voit, de part et d'autre de la rue Fleury, la bibliothèque (à droite), et le bâtiment de "l'espace musical" en projet.

d'années écoulées, il faut redéfinir précisément les attentes des habitants, les besoins des associations, réfléchir sur la destination des espaces.

Concertation accélérée

Pas question de changer le programme architectural en profondeur, ainsi que l'a souligné M. Saladin, directeur adjoint de la Direction du patrimoine et de l'architecture de la Ville, sous peine d'entacher la validité du concours architectural d'alors, mais un avenant est envisageable, notamment sur des modifications de l'aménagement intérieur, qui dépendent des réponses à diverses questions : quelle place donnera-t-on, dans les locaux, aux diverses fonctions de "l'espace Fleury" ? Quelle programmation musi-

cale souhaite-t-on ? Musiques actuelles, musiques traditionnelles, de France, mais aussi d'Afrique noire et du Maghreb, pour tenir compte des composantes de la population du quartier ? Autant de questions qui vont faire l'objet d'une concertation "accélérée", les propositions devant être faites le 15 septembre prochain dans l'optique d'une livraison du bâtiment en 2005.

L'équipe de développement local a été chargée d'aider à la concertation. Un dossier devait être envoyé aux associations en juin pour qu'elles travaillent en interne, consultent leurs adhérents, en prévision d'une première synthèse à la mi-juillet, puis d'une deuxième fin juillet avec les services techniques de la Ville pour conclure avec les élus en septembre.

La Fête de la Goutte d'Or doit être un moment privilégié de la réflexion, grâce notamment à un stand d'exposition du projet.

Ancrage local

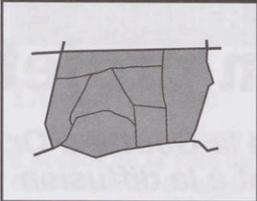
Risque d'antagonisme entre la salle de spectacle destinée à un public venant de tout Paris et le centre d'animation pour les jeunes du quartier, telle est la crainte exprimée par certains. Danielle Fournier, adjointe chargée de la culture auprès de la mairie du 18^e, a affirmé la nécessité de «bien réfléchir à l'articulation locale/parisienne et au mode de fonctionnement, de gestion du lieu qui doit tenir compte de ces deux composantes».

Quel sera le mode de gestion le mieux adapté ? Annick Lepetit, la maire du 18^e, propose que cette question soit soumise au futur conseil de quartier.

L'adjoint chargé de l'urbanisme, Michel Neyreneuf, estime indispensable que «pendant la Fête de la Goutte d'Or, chaque année fin juin, l'auditorium de l'espace musical soit réservé aux associations du quartier».

Ancrage local, ouverture à tous – Parisiens et autres –, les deux vocations de l'espace Fleury ont été réaffirmées avec force. Elles ne sont pas contradictoires. En attendant, il y a "du pain sur la planche", une concertation à mener au pas de course... après tant d'années perdues !

Claire Heudier
et Brigitte Bâtonnier



Bientôt à nouveau des sièges sur les quais du métro

Nous avons rapporté, il y a quelques moi, l'action entreprise par des usagers de la station Marcadet-Poissonniers pour demander que soient rétablis sur les quais de métro les sièges permettant de s'asseoir. En effet, dans de nombreuses stations, la RATP avait supprimé les sièges en 1998, ne laissant que des barres horizontales où s'appuyer.

C'était le cas notamment, pour ce qui concerne le 18^e arrondissement, sur les lignes 4 (Porte de Clignancourt) et 12 (Porte de la Chapelle). Objectif de la RATP : dissuader les SDF de stationner sur les quais. Mais c'était au détriment aussi des personnes âgées, femmes enceintes et autres usagers pour qui la station debout est pénible.

Les protestations ont été assez nombreuses pour que la RATP décide de réinstaller progressivement des sièges sur cinq lignes, dont la 4 et la 12. D'ici au milieu de 2003, cinq cents sièges seront remis en place sur les quais. Il s'agit de sièges individuels en forme de coquille ou de bancs entrecoupés d'accoudoirs, afin que personne ne puisse s'y allonger pour dormir.

Des poussettes dans le bus 60

Monter dans le bus avec des enfants en poussette, c'est bien légitime mais... théoriquement non autorisé, et il arrive que d'autres voyageurs se plaignent de l'encombrement de leur espace, témoin un sondage effectué par les responsables de la ligne 60 (Porte Montmartre-Gambetta) qui traverse le 18^e jusqu'à l'Évangile en passant par la mairie : 64 % des voyageurs se disent gênés par les poussettes.

Les conducteurs de la ligne 60 expérimentent, depuis mai et pour quelques mois, de nouvelles règles concernant l'accès des poussettes. Elles sont autorisées à toute heure de la journée, la montée devant se faire par la porte avant (si affluence ou poussette volumineuse, la montée pourra se faire par l'arrière, à la demande de l'usager, la décision revenant au conducteur).

Les poussettes pourront être dépliées mais seulement à concurrence de deux poussettes en même temps dans le bus ; au-delà, elles devront être pliées. Il leur est interdit de stationner dans l'allée centrale, mais l'espace prévu pour les fauteuils roulants est également réservé aux enfants en poussette.

Une évaluation de l'expérimentation est prévue ultérieurement avec les voyageurs. ■

La Coupe du monde dans le 18^e : les Bleus maraboutés ?

Le jour J : vendredi 31 mai, il est 13 h 30, et au Saxo Bar, derrière l'église Saint-Bernard, tout le monde a la tête vissée vers le petit écran pour suivre en direct, depuis la Corée, le match de football tellement attendu, match d'ouverture du Mondial, France contre Sénégal. Ambiance BBB (black blanc beur), 50 % sont pro-Français, l'autre moitié pro-Sénégalais, tous y vont de leurs commentaires et se titillent. Certains prophétisent : « Ça va être dur pour les Bleus, car les meilleurs attaquants du championnat de France jouent dans l'équipe du Sénégal. » Moussa, qui a certainement lu dans mon regard une pointe de perplexité, m'explique : « Fadiga, celui qui va tirer le coup franc, c'est un jeune qui a joué aux Enfants de la Goutte d'Or, il évolue maintenant à Auxerre et il défend les couleurs du Sénégal pour la Coupe du monde. »

« Marabout, marabout, marabout ! » scandent les supporters des Bleus à chaque ballon qui touche le poteau des buts adverses (et ils furent nombreux...). On aurait "marabouté" l'équipe de France...

« Si les Sénégalais gagnent, je paie ma tournée », provoque Abdel. Les badauds, attirés par les cris et les gestes des supporters, rejoignent le bar. Avant la fin de la première mi-temps, but de Bouba Diop, la salle est saturée entre cris de joie et cris de désespoir ! « Pour la tournée, je rigolais... », rectifie Abdel.

Les occasions de buts manquées par les Bleus s'enchaînent et la rumeur enfle : « Ça se voit que Zidane n'est pas là ! », « Ils ont peut-être vraiment été maraboutés alors... »

De Château-Rouge à Barbès

Fin de match : 1-0, l'équipe de France est battue. Les supporters du Sénégal, parés des couleurs du pays, défilent tout l'après-midi entre Barbès et Château-Rouge, le quartier est en fête.

Les supporters de la France, visiblement, ne leur en veulent pas, tout le monde se congratule. Évidemment, si c'étaient les Anglais, ou les Allemands, qui avaient vaincu les Bleus, on aurait fait la gueule. Mais le Sénégal, on s'en aperçoit, c'est un pays qu'en France on aime bien.

Les écoliers de la rue Hermel

À l'école élémentaire de la rue Hermel, des instituteurs passionnés de foot ont installé un téléviseur sous le préau, et cent vingt élèves (de CM1, CM2 et certains CE2) ont regardé en direct les matches de l'équipe de France. Lors de France-Sénégal, ils étaient divisés, la moitié soutenant les Bleus et l'autre les Lions. Les instituteurs ont profité de l'occasion, mine de rien, pour un petit cours d'éducation civique sur la publicité. Les élèves ont pu remarquer



16 juin : le Sénégal vient de marquer le "but en or" contre les Suédois. Devant le bar l'Omadis, rue Doudeauville, c'est une explosion de joie.

qu'elle ne s'effectue pas seulement pendant les écrans publicitaires, mais tout le long du match, sur les maillots, autour du stade...

« Les joueurs font trop de pub, sûrement au détriment de l'entraînement », ont-ils aussi commenté.

Le 11 juin, jour de la défaite éliminatoire des Bleus devant le Danemark, des écoliers nous ont fait part de leurs réactions. En véritables spécialistes (ils connaissent les noms de tous les joueurs), ils ont jugé les Français malchanceux, car ils ont dû se passer de « plein de bons joueurs » et aussi car ils ont « fait cinq tirs sur les poteaux ». Pourtant, pour l'un d'eux, si les Français ont perdu, c'est tout simplement parce qu'ils ont été mauvais. « Il ne faut pas leur trouver d'excuse », a-t-il estimé. Pas en colère contre les joueurs français, ils pensent qu'ils étaient trop sûrs d'eux. Encore un enseignement qu'ils tirent de ce Mondial : « ne pas vendre la peau de l'ours avant de l'avoir tué ».

Bien plus que les élections

Nombreux sont les cafés où la télé a été branchée sur tous les matches. La Coupe du monde y a provoqué bien plus de commentaires que la campagne des élections législatives.

Rue de Sofia, en face de l'immeuble BNP, le bar s'appelle l'Annexe et Patrick, le patron, est par ailleurs dirigeant d'un club de football dans la commune de Seine-Saint-Denis où il habite. Les habitués le savent, et les discussions sur les matches sont hautement techniques. Un petit groupe de cadres de la banque qui, chaque matin, fidèlement, à la même heure, prennent à leur café, et qui d'habitude disserterent entre eux des cours de la Bourse, ne parlent plus que de défense de zone et de système de jeu 4-4-2.

Après l'élimination peu glorieuse de l'équipe de France, beaucoup de ses supporters ont préféré, pour ou-

blier, trouver tout de suite une autre équipe à soutenir. C'est sur le Sénégal que la plupart se sont reportés.

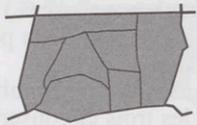
Qualification pour le huitième de finale, pour le quart de finale, l'enthousiasme n'a cessé de grandir et les supporters de danser et défilent dans les rues. Spécialement, bien sûr, à la Goutte d'Or. Des drapeaux sénégalais flottent aux fenêtres, aux portières des voitures. On crie : « Vive le Sénégal, vive l'Afrique, vive la France ! » On crie : « C'est nous les lions, les Lions de la Teranga ! » La Teranga, on nous l'explique, ce n'est pas une région, ni une rivière, ce n'est pas un terme géographique. Ce mot, en langue wolof, signifie "hospitalité", il désigne également le sentiment de plénitude que l'on ressent entre amis.

Très cher, mais très solide

« Moi, je m'intéresse au Mondial seulement depuis que le Sénégal gagne », confie Katy, la patronne du bar-restaurant sénégalais de la rue Myrha. Elle n'est pas la seule dans ce cas. Pour beaucoup, les victoires successives des "lions" témoignent que l'Afrique dispose elle aussi de ressources et peut rivaliser avec le reste du monde. Enfin, pour ceux qui en doutaient encore...

Les succès sénégalais ont fait aussi marcher le commerce. Au métro Château-Rouge, près du kiosque à journaux, un petit marchand a installé un étal, il vend des drapeaux sénégalais, des maillots portant au dos les noms de Diop, Coly, Aliou Cissé, Camara, des parapluies aux couleurs jaune et verte... On trouve les mêmes objets dans plusieurs boutiques du quartier. Rue Doudeauville, le drapeau coûte 15 euros. C'est vraiment très cher. Mais il est très solide, fait pour aller loin. Il pourra servir encore, qui sait, pour le Mondial 2006.

Gaëlle Miel,
Florence Dighiero, Noël Monier



Législatives : beaucoup d'électeurs du 18e ont privilégié le "vote utile" dès le premier tour

Les résultats

Les candidats sont classés ici de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, avec les "inclassables" à la fin, de façon à pouvoir effectuer les comparaisons avec 1997, et faire plus facilement les additions par grands courants d'opinion (extrême-gauche, "gauche plurielle", divers écologistes, droite, etc.).

Signification des sigles (par ordre alphabétique)

Cap 21 : Citoyenneté action participation pour le XXI^e siècle (Corinne Lepage). **CC** : Concordat citoyen. **CNIP** : Centre national des indépendants et paysans. **CNPT** : Chasse, pêche, nature et tradition. **DL** : Démocratie libérale (Madelin). **DLC** : Démocratie libérale chrétienne (Charles Millon). **FN** : Front national. **GE** : Génération écologie (Brice Lalonde). **GIP-DA** : GIP Démocratie active. **IR** : Initiative républicaine (Christian Blanc). **LCR** : Ligue communiste révolutionnaire (trotskiste, Krivine). **LO** : Lutte ouvrière (trotskiste, Arlette Laguiller). **MEI** : Mouvement écologiste indépendant (Waechter). **MNR** : Mouvement national républicain (Mégret). **PC** : Parti communiste. **PH** : Parti humaniste. **P. Rép.** : Pôle républicain (Chevènement). **PS** : Parti socialiste. **PSP** : Parti des socio-professionnels. **PT** : Parti des travailleurs (trotskiste, Gluckstein). **RCF** : Rassemblement des contribuables français. **RND** : Réseau nouvelle donne. **RPF** : Rassemblement pour la France (Pasqua). **RPR** : Rassemblement pour la République. **SEGA** : Solidarité, écologie, gauche alternative. **UDF** : Union démocratie française (Bayrou). **UMP** : Union pour la majorité présidentielle (Juppé-Raffarin).

En 1997. **DI** : Droite indépendante (De Villiers). **EC** : Écologie citoyenne (parti de Mamère avant qu'il adhère aux Verts). **MDC** : Mouvement des citoyens (Chevènement). **MDR** : Mouvement des réformateurs (droite). **NE** : Nouvelle écologie. **PNR** : Parti national républicain (ext.dr.). **PPL** : Parti pour la liberté. **USQJ** : Union pour la semaine de quatre jours.

17e circonscription

| Juin 2002 1er tour : | | Rappel 1997 1er tour : | |
|---|--------------|---|-------|
| Abstentions 33,08 % Exprimés 31 907 | | Abstentions 39,03 % Exprimés 29 721 | |
| | % | | % |
| Marty (LO) | 0,82 | Nuel (LO) | 3,09 |
| Mermoz (LCR) | 1,97 | Chatelain (LCR) | 1,15 |
| | | Trinquet (PT) | 0,47 |
| | | Bouraba (ext.g.) | 0,56 |
| Rizzi (PC) | 2,09 | Rizzi (PC) | 6,11 |
| Knowles (Verts) | 5,20 | Knowles (Verts) | 3,57 |
| | | Fellous (EC) | 1,32 |
| Lepetit (PS) | 33,42 | Lepetit (PS) | 24,83 |
| Fouache (P. Rép.) | 1,55 | Gonneau (MDC) | 1,58 |
| Récher (MEI) | 0,30 | Douai (MEI) | 1,62 |
| Caire (GE) | 0,23 | Bériot (GE) | 1,55 |
| Duval-Somv. (Cap 21) | 0,63 | | |
| Degans (div.écolo) | 0,26 | | |
| Stefanini (UMP) | 32,46 | De Panafieu (RPR) | 34,38 |
| De Crémiers (UDF) | 7,59 | Bensoussan (MDR) | 0,63 |
| Levron (diss. RPR) | 2,58 | Bergeras (DI) | 2,92 |
| Frouard (RPF) | 0,00 | | |
| Brès (MNR) | 0,80 | Cabuzel (PNR) | 0,36 |
| Reveau (FN) | 8,93 | Reveau (FN) | 13,97 |
| Brissard (CPNT) | 0,14 | Manent (USQJ) | 0,98 |
| Delarue (GIP-DA) | 0,34 | Azzam (sans ét.) | 0,32 |
| Rincourt (RCF) | 0,37 | Macrez (PH) | 0,31 |
| Thiele (RND) | 0,33 | Laulan (PPL) | 0,28 |
| | | D'Avray (sans ét.) | 0,01 |
| 2e tour : Lepetit (50,27 %) bat Stefanini. | | 2e tour : De Panafieu (52,55 %) bat Lepetit. | |

Les trois circonscriptions de notre arrondissement ont envoyé trois députés du PS à l'Assemblée, dont Annick Lepetit, maire du 18e, élue pour la première fois dans la 17e circonscription.

L'équipe de France de football était déjà éliminée de la Coupe du monde, et pourtant, ce dimanche 16 juin au soir, le hall de la mairie du 18e a soudain résonné d'une clameur, la même qu'en 1998, lors d'une finale historique contre le Brésil : «*Et un... et deux... et trois... à zéro !*»

Il ne s'agissait pas de football : les partisans de la municipalité du 18e (de gauche), rassemblés en nombre à la mairie pour attendre le résultat du deuxième tour des élections législatives, venaient d'apprendre que c'était sûr : Annick Lepetit (PS), maire de l'arrondissement, l'emportait sur Patrick Stefanini (UMP) dans la 17e circonscription. Les trois circonscriptions de notre arrondissement ont ainsi élu trois députés socialistes : Christophe Caresche (57,37 %), Daniel Vaillant (58,36 %), Annick Lepetit (50,27 %).

On savait que, dans la 17e circonscription, le scrutin serait serré (voir notre dernier numéro). Mais au soir du premier tour, Patrick Stefanini paraissait avoir acquis un léger avantage : il arrivait certes derrière Annick Lepetit, mais il espérait retrouver au second tour les voix qui s'étaient portées sur la candidate UDF, sur le dissident RPR et sur quelques autres "petits candidats". Mais le 16 juin, après une soirée où, au fil du dépouillement, alternativement les noms de Lepetit et de Stefanini prenaient l'avantage, le verdict est finalement tombé : M. Stefanini obtenait 156 voix de moins que sa rivale.

Les leçons du premier tour

Revenons au 9 juin. Les résultats du premier tour (voir les tableaux) faisaient apparaître les lignes de force suivantes :

- Diminution générale des abstentions. (La 19e circonscription restait cependant celle qui enregistrait le plus fort taux d'abstention à Paris.)
- Progression globale des partis de la droite parlementaire (UMP + UDF + candidats dissidents).
- Fort recul de l'extrême-droite.
- Forte progression des candidats PS.
- Modeste progression des Verts.
- Effondrement du PC et faibles scores du Pôle républicain de Chevènement.
- Recul de l'extrême-gauche.
- Recul des "petits candidats".
- Recul des votes "blancs et nuls" (qui ne faisaient au total, au premier tour, globalement, que 1,2 % des votants, chiffre particulièrement faible).

(Suite page 6)

18e circonscription

| Juin 2002 1er tour : | | Rappel 1997 1er tour : | |
|--|--------------|--|-------|
| Abstentions 30,58 % Exprimés 33 473 | | Abstentions 36,21 % Exprimés 30 535 | |
| | % | | % |
| Lecesne (LO) | 0,66 | Benito (LO) | 2,74 |
| Leclerc (LCR) | 2,43 | Drevet (LCR) | 1,02 |
| | | Pousse (ext.g.) | 0,26 |
| | | Osganian (SEGA) | 1,26 |
| Fodé Sylla (PC) | 3,37 | Mayer (PC) | 6,92 |
| Anding (Verts) | 7,42 | Le Strat (Verts) | 6,74 |
| | | Uztarroz (EC) | 0,95 |
| Caresche (PS) | 38,18 | Caresche (PS) | 27,35 |
| Jouis (P. Rép.) | 1,84 | Boulmier (MDC) | 1,46 |
| Maillard (Cap 21) | 1,14 | Poli (MEI) | 1,00 |
| | | Abbassi (GE) | 0,79 |
| Chinaud (UMP) | 31,03 | Stefanini (RPR) | 28,61 |
| Bouvier (UDF) | 0,00 | Chauvierre (div.dr.) | 3,68 |
| Nazarian (CNIP) | 0,31 | Folch (DI) | 2,20 |
| Régis (DLC) | 2,84 | | |
| Berrue (MNR) | 0,49 | Hélie (PNR) | 0,36 |
| Combe (FN) | 7,93 | Schleiter (FN) | 12,68 |
| | | Lecavelier (ext.dr.) | 0,01 |
| Vattier (CPNT) | 0,11 | Sas (USQJ) | 0,83 |
| Koskas (GIP-DA) | 0,42 | Abadie (SOS Papa) | 0,43 |
| Fouquet (CC) | 0,20 | Thévenot (PH) | 0,27 |
| Duval (CC?) | 0,99 | Thomine (PPL) | 0,03 |
| Dupuis (RND) | 0,42 | Grellety (sans ét.) | 0,00 |
| Gille (IR) | 0,22 | | |
| 2e tour : Caresche (57,37 %) bat Chinaud. | | 2e tour : Caresche (51,58 %) bat Stefanini. | |

19e circonscription

| Juin 2002 1er tour : | | Rappel 1997 1er tour : | |
|--|--------------|--|-------|
| Abstentions 35,67 % Exprimés 25 423 | | Abstentions 38,74 % Exprimés 24 304 | |
| | % | | % |
| Brossat (LO) | 0,96 | Souchon (LO) | 4,07 |
| Besancenot (LCR) | 5,47 | Schidlower (PT) | 0,55 |
| Artaz (PT) | 0,39 | Memin (SEGA) | 0,86 |
| Ovion (SEGA) | 0,18 | Turoman (PC) | 7,43 |
| Berlaimont (PC) | 2,62 | Blet (Verts) | 4,92 |
| Sergent (Verts) | 6,57 | Baruk (EC) | 1,27 |
| Vaillant (PS) | 36,96 | Vaillant (PS) | 33,02 |
| Gaudu (P. Rép.) | 1,90 | | |
| Mayaud (Cap 21) | 0,52 | Morel (MEI) | 0,52 |
| | | Pictet (GE) | 1,39 |
| Decorte (UMP) | 20,86 | Pierre-Bloch (UDF) | 26,48 |
| Pierre-Bloch (DL) | 10,58 | Piller (MDR) | 0,18 |
| Deroche (div. dr.) | 0,66 | Maire (DI) | 1,55 |
| Vauzelle (MNR) | 0,77 | De Blignières (FN) | 14,80 |
| Bild (FN) | 8,40 | Stein (USQJ) | 0,75 |
| Coffin (CPNT) | 0,14 | Delord (sans ét.) | 1,06 |
| Mebo (GIP-DA) | 0,05 | Dieuaide (PH) | 0,30 |
| Di Ruzza (PH) | 0,07 | Telphon (PPL) | 0,04 |
| Rolland (RND) | 0,37 | Libouban (NE) | 0,80 |
| Gerbaudi (IR) | 0,11 | Taieb-Haddad (s.ét.) | 0,01 |
| Berdah (s. ét.) | 1,64 | | |
| Gazal (s. ét.) | 0,58 | | |
| Ba (s. ét.) | 0,14 | | |
| Hitoto (s. ét.) | 0,00 | | |
| 2e tour : Vaillant (58,36 %) bat Decorte. | | 2e tour : Vaillant (57,2 %) bat Pierre-Bloch. | |

LES TROIS CIRCONSCRIPTIONS

- Rappelons la délimitation géographique des trois circonscriptions (voir le plan détaillé dans notre dernier numéro).
- 17e circonscription : Épinettes et Batignolles dans le 17e arrondissement, Grandes Carrières nord dans le 18e.
 - 18e circonscription : quartiers Montmartre, Clignancourt et Simplon dans le 18e.
 - 19e circonscription : Goutte d'Or et Chapelle dans le 18e arrondissement, Villette et Stalingrad dans le 19e.

(Suite de la page 5)

Le rapprochement de ces données laisse supposer que les électeurs ont majoritairement privilégié le "vote utile" dès le premier tour.

Au second tour, le taux d'abstention a augmenté dans les trois circonscriptions : 37,7 % au lieu de 33,1 % dans la 17e circonscription, 35,1 % au lieu de 30,6 % dans la 18e, et 40,6 % (chiffre considérable) au lieu de 35,7 % dans la 19e. Les bulletins blancs et nuls ont également augmenté (1,7 % dans la 17e circonscription et la 18e, et 2 % dans la 19e).

Ces chiffres indiquent qu'un certain nombre d'électeurs du premier tour ne se sont pas reconnus dans les candidats restés en lice au second tour. Il y avait parmi eux, à l'évidence, des électeurs d'extrême-droite et d'extrême-gauche, mais probablement aussi quelques-uns de la droite modérée.

Les résultats parisiens, tout le monde l'a souligné, sont à l'inverse de la **tendance nationale** : la capitale a vu une progression de la gauche, et c'est particulièrement vrai dans notre arrondissement. Est-ce dû à la bonne opinion que les Parisiens ont de l'action de la municipalité Delanoë (comme le disent les commentateurs socialistes) ou bien à la persistance du mauvais effet des divisions de la droite lors des municipales ? Chacun peut avoir son idée là-dessus.

• Progression des partis de la droite "parlementaire"

Dans la 17e circonscription, le score de Patrick Stefanini au premier tour (32,46 %) était plus faible que celui de Françoise de Panafieu en 1997.

Cela s'explique probablement par le fait que cette circonscription est à cheval sur deux arrondissements, et que M. Stefanini est peu connu dans le 17e arrondissement, où il faisait figure de "parachuté" ; il a d'ailleurs trouvé en face de lui un RPR dissident, Jérôme Levron, qui a obtenu 2,58 %.

Cela était amplement compensé par le bon score (7,6 %) de la candidate UDF, Christelle de Crémiers, conseillère d'arrondissement du 17e. Mais il semble que les voix de Mme de Crémiers et de M. Levron ne se soient pas reportées en totalité sur M. Stefanini au second tour.

Dans la 18e circonscription, Xavier Chinaud a fait mieux au premier tour que Stefanini cinq ans auparavant. Olivier Régis, dont le résultat est loin de ce qu'il escomptait, ne l'a pas gêné.

Dans la 19e, on s'interrogeait sur le résultat de l'affrontement entre Jean-Pierre Pierre-Bloch et Roxane Decorte. La candidate issue du RPR l'a emporté très nettement : 2 614 voix de plus que son rival. Sa présence active sur le terrain depuis un an a joué, mais c'est l'investiture officielle de l'UMP qui a sans doute été le facteur principal. Elle semble avoir récupéré au second tour la plus grande partie des voix qui s'étaient portées sur M. Pierre-Bloch, ce qui aggrave l'échec de celui-ci. Mais ça n'a pas été suffisant pour elle.

Par-delà ces résultats personnels

divers, la droite, globalement, a enregistré au premier tour, dans la 17e et dans la 19e circonscription, une progression par rapport à 1997, cependant que dans la 18e circonscription elle restait stable à quelques dizaines de voix près.

En additionnant les scores des candidats qui se réclamaient des partis de la droite parlementaire (non compris les écologistes "divers"), on comptait :

- dans la 17e circonscription, 42,63 %, au lieu de 37,93 % en 1997 ;

- dans la 18e circonscription, 34,18 % au lieu de 34,49 % ;

- dans la 19e circonscription, 32,10 % au lieu de 28,21 %.

Dans l'ensemble des trois circonscriptions, ils enregistraient 9 452 voix de plus qu'il y a cinq ans.

À noter : le candidat RPF (pasquaïen) qui s'était inscrit dans la 17e circonscription (M. Frouard), et le candidat UDF indiscipliné inscrit dans la 18e (M. Boursier), étaient finalement rentrés dans le rang et n'avaient pas déposé de bulletins de vote à leur nom.

• Fort recul de l'extrême-droite

L'extrême-droite (et notamment le Front national) recule, par rapport aussi bien aux législatives de 1997 qu'aux municipales de l'an dernier et à la récente présidentielle.

Si l'on additionne les voix des divers candidats d'extrême-droite en 1997 et cette fois-ci, on compte :

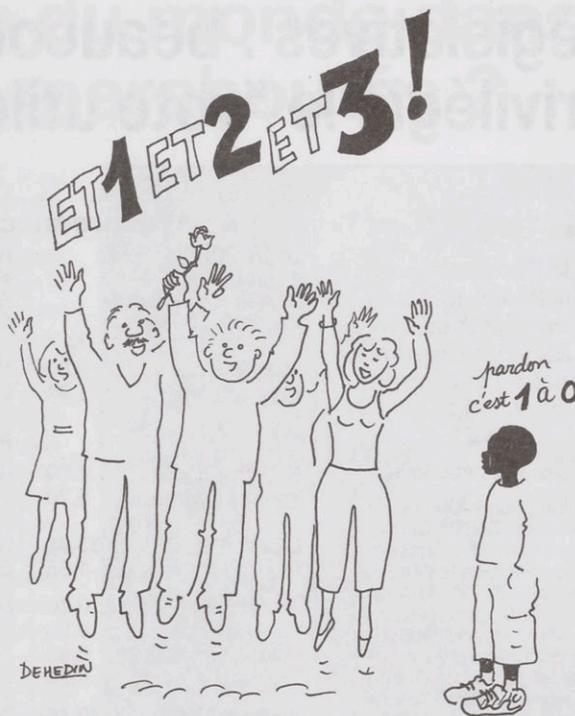
- 9,73 % dans la 17e circonscription au lieu de 14,33 % en 1997,

- 8,42 % dans la 18e circonscription au lieu de 13,05 %,

- 9,17 % dans la 19e circonscription au lieu de 14,80 %.

En voix, la perte est au total de 3 623 suffrages.

À noter : les scores du MNR sont inférieurs à 1 % dans les trois circonscriptions.



• À gauche, progrès du PS et des Verts, effondrement du PC

Les trois candidats socialistes ont nettement amélioré, au premier tour, leur résultat de 1997. Annick Lepetit a gagné 3 284 voix (et, en pourcentage, 8,59 %), Christophe Caresche 4 427 voix (et 10,83 %), Daniel Vaillant 1 371 (et 3,94 %).

Les Verts progressent aussi par rapport à 1997, mais beaucoup plus modestement. Ils obtiennent au total, dans les trois circonscriptions, 504 voix de plus que le total Verts + Écologie citoyenne en 1997. (Écologie citoyenne était le parti de Noël Mamère avant qu'il adhère aux Verts.) Ils ne retrouvent pas leur chiffre des municipales de 2001, ni de la récente présidentielle (10 % pour Mamère dans le 18e).

Le Parti communiste s'effondre. Par rapport à 1997, il perd 1 148 voix dans la 17e circonscription, 984 dans la 18e, et 1 139 dans la 19e. Ce qui représente la perte de 63 % de son électorat dans la 17e circonscription et dans la 19e. Dans la 18e, la perte est moins

grande ("seulement" 47 %) en raison probablement de la personnalité de Fodé Sylla.

Les scores du Pôle républicain, dans les trois circonscriptions, sont très inférieurs à celui de Chevènement dans le 18e lors de l'élection présidentielle (6,8 %).

Il semble probable qu'un certain nombre d'électeurs de la gauche "plurielle", échaudés par la mésaventure de Jospin le 21 avril dernier, ont choisi de voter dès le premier tour pour le PS, plutôt que pour le candidat de leur cœur.

• Recul de l'extrême-gauche

L'extrême-gauche, qui avait enregistré une nette progression lors de l'élection présidentielle, ne l'a pas retrouvée au premier tour des législatives. Elle est même en recul par rapport à 1997, sauf pour ce qui concerne la LCR dans la 19e circonscription, où la personnalité d'Olivier Besancenot a joué.

Si on additionne les scores des candidats d'extrême-gauche (les trois partis trotskistes + les "alternatifs" de SEGA), on constate un recul de 2,48 % (et 675 voix) dans la 17e circonscription, de 2,19 % (et 575 voix) dans la 18e, et une progression de 1,52 % (et 462 voix) dans la 19e.

C'est surtout Lutte ouvrière qui est en recul. La LCR est passée devant dans les trois circonscriptions.

• Les petits candidats

Les petits candidats, y compris les écologistes "divers" (Génération écologie, MEI, Cap 21...), ont obtenu au total moins de voix qu'en 1997. Signe supplémentaire du choix du "vote utile" fait par beaucoup d'électeurs.

On notait dans la 19e circonscription trois candidats "sans étiquette" qui, au vu de leur campagne (le contenu des affiches et professions de foi, les lieux où ils affichaient), jouaient visiblement la carte "communautaire" : M. Ba, M. Gazal et M. Berdah. Seul ce dernier a dépassé 1 %.

Noël Monier

Annick Lepetit restera-t-elle maire du 18e ?

Elle va devoir en tout cas, selon toute probabilité, démissionner du conseil régional.

Annick Lepetit restera-t-elle maire du 18e ? Daniel Vaillant, maintenant qu'il n'est plus ministre, ne voudra-t-il pas reprendre son fauteuil à la mairie ? À cette question, que beaucoup d'habitants du 18e se posent, il est impossible d'obtenir une réponse au jour où nous "bouclons" ce numéro.

La question ne figurait pas à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement du 18 juin. Annick Lepetit, interrogée à ce sujet à la fin de ce conseil, éludait : «Pourquoi me posez-vous toujours cette question ? Pourquoi n'interrogez-vous pas aussi

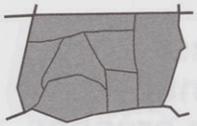
Daniel Vaillant ? » Mais Daniel Vaillant n'était pas là, ayant quitté la salle un peu avant la fin de la réunion.

Une nouvelle réunion du conseil d'arrondissement aura lieu le 7 juillet.

Si Annick Lepetit démissionnait (ce qui est donc très loin d'être sûr), cela entraînerait automatiquement la démission de ses adjoints. Il n'est pas impossible, dans cette hypothèse, qu'interviennent alors des modifications dans la liste des adjoints, d'autant plus que la loi sur la démocratie locale, dont les décrets d'application ont été promulgués tout récemment, permettrait au 18e d'avoir

quatre adjoints au maire de plus.

En tout état de cause, Annick Lepetit va devoir maintenant abandonner un de ses mandats électifs, en application de la loi "anti-cumuls". Elle est en effet à la fois conseillère de Paris, conseillère régionale et députée, ce qui fait un mandat de trop. On n'imagine évidemment pas qu'elle démissionne de l'Assemblée nationale où elle vient d'entrer. Sa démission du Conseil de Paris est également fort peu vraisemblable. Il est donc probable qu'elle quittera le conseil régional, où elle serait alors remplacée par le suivant sur la liste.



Crèches : toujours plus de demandes non satisfaites

2 500 demandes de places en crèches non satisfaites dans le 18^e. C'est une question cruciale. La municipalité de Paris la dit prioritaire. Qu'en est-il dans les faits ? Panorama des diverses offres de garde existantes pour la petite enfance : crèches collectives, crèches familiales, assistantes maternelles, haltes-garderies...



Thierry Nectoux (www.chambreinoire.com)

Il y a trois ans, il y avait 1 700 demandes d'inscription en crèche dans le 18^e qui n'avaient pas pu être satisfaites, faute de places. Le conseil d'arrondissement (à majorité de gauche) réclamait à la mairie centrale (municipalité Tiberi) «un programme pluri-annuel de construction de crèches». Depuis, la situation s'est encore aggravée : ce sont aujourd'hui 2 500 demandes qui ne sont pas satisfaites. Soit une hausse de 47 % !

Élargissement des horaires d'ouverture

Notre arrondissement a été choisi, avec quatre autres (9^e, 12^e, 15^e et 20^e), pour être l'un des secteurs pilotes d'une expérience d'assouplissement des horaires des crèches afin de les adapter aux rythmes des habitants. Il s'agit d'horaires "décalés", ce qui ne veut pas dire élargissement, mais ouverture plus tardive et fermeture plus tardive de certains équipements, ou bien le contraire. L'expérience d'horaires décalés devrait porter, plus précisément, sur le quartier Porte de Clignancourt-Moskova-Porte Montmartre. Les modalités restent à définir...

Une réunion de travail sur le sujet était programmée le 28 juin. Devaient y participer, outre les élus Dominique Demangel et Marie-France Borg, des représentants des syndicats des salariés de cette branche, des professionnels travaillant dans les crèches concernées ainsi que des parents d'enfants fréquentant ces mêmes crèches.

Celle-ci est surtout due à deux phénomènes : une poussée démographique forte, qui touche le 18^e et ne cesse de se confirmer, et la construction de programmes architecturaux d'ampleur, notamment dans les quartiers de la Moskova et dans plusieurs secteurs du bas de Montmartre, programmes de logements qui attirent des jeunes couples à la recherche d'un mode de garde pour leur enfant.

Peut-être aussi la volonté annoncée par la nouvelle municipalité parisienne d'augmenter considérablement le nombre de places en crèches a-t-elle incité davantage encore de parents à inscrire leurs enfants sur les listes.

Les structures existantes

Notre arrondissement compte actuellement 2 379 "berceaux" (places en crèche), soit autant qu'il y a trois ans. Ils se répartissent entre : vingt-et-une crèches municipales (dont dix-sept "collectives" et quatre "familiales"), six crèches associatives et enfin trois crèches parentales.

Les crèches associatives (par exemple celle de la rue Affre, gérée par l'association Mowgli) et les crèches parentales (par exemple Acidulés et à croquer, rue Marcadet) ne sont pas "sectorisées" : c'est-à-dire que pour y être accueilli, peu importe le lieu de résidence dans l'arrondissement, voire dans Paris. Les crèches municipales, elles, sont sectorisées.

Il existe aussi des différences

notables dans le fonctionnement. Alors que les crèches "collectives" reçoivent les enfants dans leurs locaux et sous la responsabilité d'une équipe encadrée par une directrice, les crèches "familiales" accueillent les enfants à la fois dans des lieux collectifs et chez les assistantes maternelles qu'elles emploient.

Les crèches associatives existantes dans l'arrondissement fonctionnent comme des crèches "collectives", c'est-à-dire que les enfants sont accueillis sur place. Pour ce qui est des crèches parentales, leur organisation prévoit que chaque parent s'engage à consacrer une demi-journée par semaine pour garder les enfants, les faire manger et participer aux tâches matérielles. Elles emploient aussi des professionnels de la petite enfance, et une directrice, qui définissent les orientations d'éducation.

Il faut ajouter, dans les offres de modes de garde, les assistantes maternelles agréées, dites "libérales" (plus communément appelées «nounous», car elles ont pris la succession des anciennes nourrices agréées), salariées par les parents. Elles sont au nombre de 990 dans le 18^e. Ce qui reste absolument insuffisant pour répondre aux demandes.

Pourtant, un des points du programme sur lequel Bertrand Delanoë, maire de Paris, s'est fait élire en 2001 était le développement des modes de garde pour la petite enfance. Qu'en est-il pour notre arrondissement ?

En terme de réalisation, la crèche municipale collective à l'angle de la rue Boïnod et de la rue des Amiraux (quartier Simplon), est le seul nouvel équipement livré en 2002. Les travaux sont en voie d'être terminés ; cette crèche de 66 berceaux accueillera des enfants au début de l'année 2003, le temps de recruter le personnel et d'installer le mobilier. Mais cette crèche est un projet datant de 1995.

Pour ce qui est de la crèche parentale Acidulés et à croquer, rue Marcadet, il ne s'agit pas d'une création comme le laissait entendre le bulletin municipal Paris le journal, mais d'une rénovation.

Des projets : impasse Robert, rue Pierre-Picard, rue Philippe-de-Girard, rue du Canada

Marie-France Borg, adjointe auprès de la maire du 18^e, chargée de la petite enfance, affirme être «porteuse de nombreux projets», bien qu'en terme de calendrier les choses restent un peu vagues.

Pour ce qui est des crèches municipales "collectives", des crédits d'études ont été affectés en 2002 pour la création d'une crèche dans l'impasse Robert (quartier Clignancourt, au nord de la rue du Poteau) et des négociations sont en cours pour l'achat de bâtiments dans la rue Pierre-Picard (dans le bas de Montmartre, secteur du marché Saint-Pierre). Pour ce dernier projet, même dans le cas où la transaction se réaliserait rapidement, la crèche ne serait pas près d'ouvrir ses portes, car les bâtiments en question présentent un état très dégradé et

(Suite page 8)

CREATIVE TOUR... le partenaire de vos vacances réussies à prix doux !

- Séjours • Circuits • Croisières • Formules jeunes et familles...
- Billeterie avion • Train et ferries

43, rue Caulaincourt 75018 Paris

Tél. : 01 53 06 62 00 - Fax. : 01 53 06 62 01

E-mail : creativetour@wanadoo.fr

Ouvert : lundi au samedi inclus
de 9h 30 à 12h 30,
de 14h à 18h 30 (samedi 17h)

CREATIVE
T O U R | L'Art du Voyage...

(Suite page 8)

nécessitent d'importants travaux.

• Une crèche pourrait voir assez rapidement le jour dans les locaux de l'ancien *Institut de soudure*, rue Philippe-de-Girard, transformé récemment en ensemble de logements. Il s'agit d'un projet de crèche associative "en appartement" de 20 berceaux. Le principe de crèche en appartement «peut apparaître comme une bonne solution, car rapide, ne nécessitant pas un programme de construction particulier, mais les négociations avec les bailleurs ne sont souvent pas évidentes, vu le manque de logements sociaux sur Paris», explique Mme Borg.

• Autre projet porté par la municipalité du 18e : une crèche qui sera située 4 rue du Canada (près de Marx-Dormoy), et dont la gestion serait assurée par l'association *Enfant-Présent*. L'activité de cette dernière repose sur des crèches familiales "préventives" ainsi que sur un service d'assistance éducative en milieu ouvert fonctionnant 24 heures sur 24 et sept jours sur sept. «Ce type de structure accueille des enfants de moins de trois ans, issus de familles isolées et en difficultés, qui manifestent (ou risquent de manifester) des troubles psychologiques en raison de leur environnement familial (alcoolisme, toxicomanie, maltraitance...) et/ou physiques (logement insalubre, absence de logement...), explique Mme Borg. Ce projet est tout particulièrement soutenu par Annick Lepetit, qui considère qu'une partie de la population de l'arrondissement y trouverait des réponses adaptées».

Il s'agirait d'une crèche "familiale" (accueillant les enfants à la fois dans ses locaux et chez des assistantes maternelles) de soixante places, à destination des familles de tout l'arrondissement.

Des haltes-garderies

Plusieurs programmes de "haltes-garderies" sont également prévus, toujours dans l'optique d'une diversification des modes de gardes offrant des services variés. En effet, les haltes-garderies ne remplissent pas les mêmes fonctions, dans la mesure où elles n'accueillent pas les enfants à temps complet. Elles conviennent bien aux familles où l'un des parents ou les deux travaillent à temps partiel. D'un point de vue éducatif, elles permettent de socialiser les enfants avant l'entrée à l'école maternelle, ce qui est notamment bénéfique pour les enfants de familles immigrées ne maîtrisant pas bien la langue française.

• L'association *Accueil Goutte d'Or* porte un projet de halte-garderie de dix-neuf places, rue de la Goutte-d'Or, qui devrait ouvrir ses portes d'ici à l'automne 2002. L'idée est de réserver 25 % de la capacité d'accueil à des femmes qui suivent un cursus de formation et/ou d'alphabétisation. Parallèlement au côté strictement pratique de garde d'enfants, le but est de participer au développement de la mixité sociale et de la prévention précoce par la socialisation. Les mères suivant des cursus de formation y aborderont aussi des thèmes liés à la petite enfance. Christine Ledésert, présidente d'*Accueil Goutte d'Or*, explique que «le projet pédagogique

de la halte-garderie reposera principalement sur l'utilisation du livre, alternant des phases avec les enfants seuls et des phases associant les mères et la bibliothèque de la rue Fleury, pour qu'au final les mères se sentent complètement à l'aise avec le support qu'est le livre, qui peut être porteur d'autre chose que de la religion et qui n'est pas uniquement réservé à l'homme».

• D'autres haltes-garderies sont à l'étude dans l'îlot Caillié et rue de la Guadeloupe (La Chapelle), passage Duhesme (Porte de Clignancourt), cité Falaise (Moskova), et rue Gabrielle (Butte Montmartre) en place d'anciens locaux des services du nettoyage.

Création de crèches : une course d'obstacles

Malgré tous ces projets, nombre de demandes resteront sans réponse des années encore. À la décharge de la municipalité, des difficultés à l'échelle parisienne : trouver des terrains à construire ; négocier les locaux avec les sociétés d'économie mixte de la Ville en charge de la gestion d'ensembles immobiliers, négocier avec d'autres directions aussi demandeuses d'équipements collectifs : animation pour les jeunes, locaux culturels...

Du côté du personnel de la petite enfance, plusieurs difficultés se cumulent : dans le recrutement (salaires trop bas par rapport au coût de la vie à Paris) ; dans l'application des 35 heures, qui nécessitent du personnel supplémentaire ; dans la saturation des directrices qui doivent assurer toujours davantage de tâches administratives, au dépens du temps passé au contact des enfants.

Enfin se greffent à ça des difficultés propres à certains quartiers du 18e : difficile de recruter et fidéliser des directrices de crèche à la Goutte d'Or ou dans les cités du boulevard Ney, entre autres parce qu'elles ont obligation d'habiter sur place...

Dans ce cadre complexe, Marie-France Borg continue à assurer une

Des conseils de parents dans les crèches

«Des parents du 18e arrondissement sont à l'origine d'une initiative qui pourrait être étendue à toutes les crèches de Paris», c'était une information publiée dans *Le Parisien* le 5 avril 2002. Il s'agissait d'une initiative des parents de la crèche municipale de la rue Carpeaux. La Dases (Direction des affaires sanitaires et sociales de la Ville de Paris, en charge des crèches) était, paraît-il, «intéressée» et une table ronde devait se tenir la semaine suivante à ce sujet.

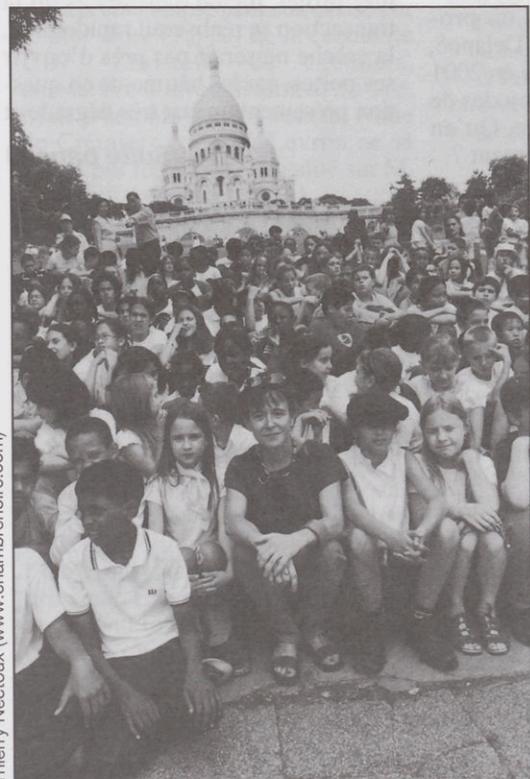
Les parents de la rue Carpeaux appuyaient leur demande sur une circulaire du ministère des Affaires sociales du 31 juin 1983. L'idée étant d'organiser plusieurs réunions dans l'année auxquelles des parents élus participeraient pour débattre des questions liées à la vie de la crèche fréquentée par leurs enfants, un peu comme cela se fait dans les écoles.

D'après nos informations, la table ronde annoncée n'a pas eu lieu. Effet d'annonce ? Le cabinet de Mme Olga Trostiansky, adjointe chargée de la petite enfance auprès de Bertrand Delanoë, interrogé sur ce point, ne nous a pas apporté d'éléments de réponse, et la Dases nous a juste laissé entendre que cette idée faisait son chemin. Mais des courriers de parents, qui avaient pris la peine d'écrire aux élus sur cette question dès janvier dernier, sont toujours lettres mortes.

permanence une matinée par semaine, où elle reçoit les parents. Il faut s'y prendre au moins deux mois à l'avance pour décrocher un rendez-vous. «C'est difficile à vivre quand vous avez des parents qui pleurent dans votre bureau et que vous ne pouvez malheureusement rien faire de plus pour eux», nous confie-t-elle.

Claire Heudier

400 écoliers du 18e en chœur pour la Fête de la musique



Pour la Fête de la musique, le 21 juin, vingt-deux chœurs composés d'élèves des écoles élémentaires ont chanté, à la même heure, à 15 h, dans les vingt arrondissements de la capitale.

C'est au square Willette que quatre cents enfants des écoles du 18e arrondissement étaient réunis. Vieilles chansons françaises, chansons un peu plus modernes aux rythmes jazzy, mais pas de rap ni de style gospel. Gros succès pour *Sous les ponts de Paris* et pour *La maman des poissons* de Bobby Lapointe. Et c'est là que le maire de Paris, Bertrand Delanoë, est venu saluer les chanteurs ; normal, c'est un élu du 18e.

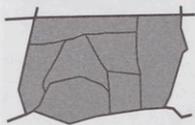
Le 1er Service Informatique Professionnel accessible aux particuliers

GOKALAIS
BOOKSHOP

OUVERT 7/7

15 ans d'expérience en micro-informatique

34, rue de Clignancourt - 75018 PARIS Contactez : 01 42 62 27 60 ou 01 42 57 15 65



Des paroissiens de La Chapelle réclament "leur" croix à la paroisse de la Butte Montmartre

On peut voir, dans la cour devant l'église St-Pierre-de-Montmartre, tout près de la place du Tertre, une grande croix de pierre, sur le socle de laquelle on peut lire : « Cette croix a été faite et plantée par Philippe Cottin, ancien marguillier de la paroisse La Chapelle S. Denis le 25 may 1763 - est décédé le 29 may 1764. Et lux De profundis ».

Un groupe de paroissiens de La Chapelle s'est dit que cette croix n'avait rien à faire en haut de la Butte. Ils sont décidés à entreprendre toutes démarches utiles pour qu'elle revienne à son emplacement d'origine.

Une famille de paysans riches

Cette croix se trouvait à l'origine dans le petit cimetière du village de La Chapelle, qui était situé à côté de l'église St-Denis. Elle surmontait une tombe de la famille Cottin, famille de paysans riches, connue depuis plusieurs siècles dans le village. En 1767, un Philippe Cottin (pas celui de la croix, qui à cette date était mort ; peut-être son fils ou son neveu) est signalé dans un document d'archive comme propriétaire d'une vaste maison dans la Grande Rue, avec jardin, granges, bergeries, puits, cour et autres bâtiments. Actuellement, une rue du quartier de La Chapelle, la rue Jean-Cottin, porte le nom d'un autre membre de cette famille.

Le cimetière rue Marcadet

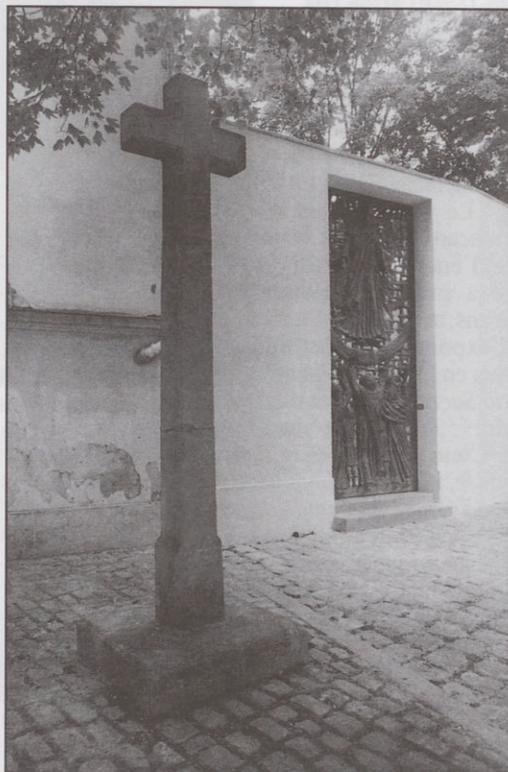
En 1804, le cimetière près de l'église étant devenu trop petit, on en a ouvert un autre sur un terrain agricole, à l'emplacement actuel

du 29 rue Marcadet, à la Goutte d'Or. (La Goutte d'Or dépendait alors de la commune de La Chapelle.) Des tombes familiales de La Chapelle y ont été transférées, et notamment la grande croix de Philippe Cottin. Ce cimetière, agrandi en 1828, s'étendait au sud de la rue Marcadet, un peu plus loin que l'actuelle rue Pierre-Budin.

Devenu à son tour trop petit, il a été désaffecté en 1849 (au profit d'un nouveau cimetière créé un peu au nord de la Porte de la Chapelle) - désaffecté mais pas supprimé tout de suite ; il a même été rouvert pour quelques jours, en mai 1871, pour qu'on y enterre hâtivement, dans des fosses communes, les insurgés de la Commune de Paris tués sur les barricades ou fusillés par les troupes versaillaises.

Quand finalement la Ville de Paris s'est décidée à supprimer complètement le cimetière de la rue Marcadet, les autorités n'ont pas voulu détruire la croix Cottin. On l'a transportée en 1887, personne ne sait plus pourquoi, en haut de Montmartre.

Cette croix, assurent les paroissiens de La Chapelle, pourrait être installée place de Torcy, dans la petite bande de terrain protégée par une grille qui borde l'église. Elle



La croix contestée se trouve actuellement dans la cour de l'église Saint-Pierre.

« ornerait la place et enrichirait le patrimoine du quartier en rappelant l'ancienneté de ses origines et ses racines vil-

lageoises ». Certes, la croix n'a aucun intérêt artistique, elle n'est ni belle ni laide. Qu'est-ce donc qui a décidé les paroissiens de La Chapelle à vouloir la récupérer ? L'un d'eux, Jacques François, historien de La Chapelle, s'explique par une comparaison : « Votre grand-mère n'est peut-être pas très belle, dit-il, mais c'est votre grand-mère, et vous préférez qu'elle soit chez vous plutôt que chez un étranger ».

Esprit de clocher, pas mort.

Noël Monier

Les conseils de quartier : appel à candidatures

Les huit conseils de quartier du 18^e devraient être installés entre octobre et décembre prochains. Tous les habitants de l'arrondissement recevront avant le 15 juillet un document émanant de la mairie du 18^e, les informant sur ce que sont ces conseils de quartier et lançant un appel à candidatures.

En effet, les conseils de quartier du 18^e seront formés de trois collèges : des représentants des associations, des représentants des élus municipaux, et enfin un collège d'habitants, qui seront les plus nombreux. Ces habitants seront tirés au sort parmi ceux qui se seront portés candidats. Ce mode de désignation a été choisi pour éviter deux obstacles. Si les représentants des habitants étaient choisis par le conseil d'arrondissement ou la municipalité, ils seraient forcément accusés de partialité. Mais s'ils étaient élus par la population, les conseils de quartier risqueraient de se poser en rivaux du conseil d'arrondissement, ce qu'ils ne sont pas : leur rôle sera la concertation, et non la décision.

C'est la raison du processus de tirage au sort, même s'il peut paraître étrange.

La date limite pour déposer sa candidature n'est pas connue à l'heure où nous bouclons ce numéro. La date à laquelle se fera le tirage au sort, à la mi-septembre ou fin septembre, n'est pas non plus connue. Ces dates seront indiquées dans la plaquette d'information diffusée parmi les habitants.

Le fait que tout cela se déroule pendant la période des vacances suscitera sûrement des commentaires critiques. Mais il faut reconnaître que mai et juin, période d'élections politiques, n'étaient pas très favorables. On peut espérer que la date limite de dépôts des candidatures sera après les vacances...

La maison des associations rue Marcadet : c'est voté

C'est voté : la maison des associations du 18^e arrondissement devrait occuper, après travaux d'aménagement, le bâtiment à caractère industriel

(650 m² de surface utile) qui fait partie de l'ensemble immobilier des 75 et 77 de la rue Marcadet, c'est-à-dire le bâtiment situé derrière l'hôtel Mathagon. L'hôtel Mathagon proprement dit, bâtiment qui date du XVIII^e siècle, abritera, lui, des locaux administratifs.

La municipalité Tiberi avait envisagé d'utiliser ces bâtiments pour des logements, et une déclaration d'utilité publique (DUP) avait été votée en ce sens. Mais comme aucun début de réalisation du projet n'a été enregistré pendant plus de sept ans, cette DUP est devenue caduque. La procédure préalable à une nouvelle déclaration d'utilité publique va donc être engagée, elle comporte notamment une enquête publique. Si le résultat en est favorable, la DUP pourra être votée rapidement et les travaux démarrer en janvier prochain pour une livraison fin 2003. ■

Loyers réévalués pour les partis politiques

Peu après être devenu maire de Paris, Bertrand Delanoë avait annoncé que les locaux appartenant à la Ville ou à une de ses sociétés, et loués à des partis politiques, à des prix parfois dérisoires, verraient leurs loyers réévalués et amenés à un tarif normal compte tenu de la surface et de l'état de ces locaux. Ces réévaluations ont eu lieu.

Dans le 18^e, cela concerne deux permanences du RPR. Au 121, rue Caulaincourt, la permanence qui fut celle d'Alain Juppé puis de Patrick Stefanini, couvrant 99 m², et qui était louée 9 601,70 € par

an, voit son loyer presque doublé : 18 250 €.

Et au 4, rue du Canada, la permanence RPR (actuellement celle de Roxane Decorte), d'une surface de 81 m², voit son loyer annuel passer de 76,2 € à 6 402,84 € ; d'ailleurs cette permanence pourrait disparaître dans quelques mois, car l'immeuble, vétuste, va être partiellement démolit et entièrement réaménagé, une crèche devant y être installée (voir l'article page 7).

Ces réévaluations ne sont pas, toutefois, les plus spectaculaires à Paris. La réévaluation la plus forte

concerne un local du PS, 1 rue Léopold-Bellan dans le 2^e, d'une surface de 53 m², et dont le loyer passe de 15,2 € par an à 9 050 €.

Vingt-deux autres locaux dépendant de la Ville de Paris, occupés par le RPR, "Ensemble pour Paris" (Tiberi), le CNI, l'UDF, les radicaux, le PS, le PCF et les Verts, sont également concernés.

Dans le 18^e, il existe d'autres locaux servant de permanence à des partis ou des hommes politiques, mais, mis à part les deux cités plus haut, il s'agit de locaux loués à des propriétaires privés. ■

Montmartre



6 juillet : Lavagem do Sacré-Cœur

Le cortège coloré des Brésiliens va, pour la cinquième

année, remonter les pentes de Montmartre. Vêtus de blanc et apportant des fleurs, les habitants du 18e y sont aussi invités.

Journée d'été morose sous les toits surchauffés d'un Paris en vacances ? Alors, le samedi 6 juillet, l'association brésilienne *Fafadièse* fait souffler un vent d'air frais sur votre week-end. Elle organise au cœur de Montmartre, pour la cinquième fois, une joyeuse manifestation inspirée d'une tradition afro-bahianaise : *Lavagem do Sacré-Cœur*. Au son des percussions afro-brésiliennes et de chants traditionnels, les Parisiens sont conviés à défiler aux côtés de danseurs et musiciens arrivés du Brésil pour l'occasion.

À l'origine, un rituel ancestral brésilien qui rassemblait les femmes de la ville Salvador de Bahia. Vêtues de blanc (la couleur de la paix) et chargées de fleurs, elles lavaient les marches de l'église à l'aide d'eau parfumée (lavande, basilic) pour préparer l'arrivée des rois mages et purifier la ville des mauvais esprits. «Aujourd'hui cette tradition, qui a perdu sa connotation religieuse, per-

met aux communautés afro-brésiliennes mais aussi à celles du monde entier de se retrouver pour faire la fête», s'enchant Fafà Leonardo. Le regard franc, deux macarons dressés sur la tête, l'énergique Brésilienne a imaginé il y a quatre ans, avec l'aide d'un ami, l'exportation de cette tradition en France. «*Lavagem do Sacré-Cœur* (comprendre : le lavage du Sacré-Cœur) est une manifestation spontanée, née sous l'impulsion positive de la Coupe du monde de foot en 1998 !», se souvient-elle.

Rejoignez donc le cortège ce samedi 6 juillet, à midi, avenue Trudaine. Vêtu de blanc, muni de fleurs et de votre bonne humeur, vous irez avec les Brésiliens rafraîchir les marches du Sacré-Cœur. Le cortège partira de la place Lino-Ventura (30 avenue Trudaine, dans le 9e) et empruntera la rue



En costumes brésiliens traditionnels, des participantes du Lavagem l'an dernier.

des Martyrs, le boulevard de Clichy en direction de la place Blanche, la rue Lepic, la rue des Abbesses, la rue d'Orsel, la rue de Steinkerque jusqu'aux jardins Willette, et enfin les marches menant au Sacré-Cœur.

La fête se poursuivra jusqu'à minuit au gymnase Ronsard (4 rue Ronsard) : musique, DJ, capoeira, caïpirinha et spécialités culinaires brésiliennes sont au programme des festivités.

Cette année l'événement s'élargit à d'autres formes d'expressions artistiques. Ainsi la Halle Saint-Pierre expose des photographies de l'artiste brésilienne Adriana Moura (voir page 22), et la peinture brésilienne est à l'honneur à la mairie du 9e.

Mélanie Taravant

□ Renseignements sur le site internet de l'association *Fafadièse* : lavagedusacrecoeur.free.fr

“SOS école”, SOS entendu pour les parents d'élèves du secteur rue d'Orsel - rue André-del-Sarte

Pas assez de place dans les écoles maternelles rue d'Orsel et rue André-del-Sarte pour accueillir tous les enfants de 3 ans. Les parents ont formé un collectif “SOS écoles” pour porter leur revendication, et une solution a été trouvée. Pour l'avenir : ouverture en 2004 de l'école rue Forest, et un projet rue Christiani.

Ils sont nés en 1999 et auront donc 3 ans à la rentrée scolaire 2002 ou un peu plus tard. Leurs parents, qui habitent le quartier situé en bas des pentes sud-est de Montmartre, ont eu une grosse frayeur : on leur a annoncé au printemps que les deux maternelles dont ils dépendent, rue d'Orsel et rue André-del-Sarte, étaient saturées. Ils ont craint que leurs petits (une trentaine d'enfants) restent sur le carreau.

Dans le 18e, on a toujours veillé à ce que les enfants de 3 ans soient accueillis - volonté relayée maintenant par la mairie centrale. Les parents, sûrs de leur droit, ont donc pris l'affaire en main : courriers aux autorités, pétition, manifestation devant la mairie, appel aux media, création d'une association pour porter leurs revendications, *SOS école Paris 18*.

L' élu chargé des écoles à la mairie du 18e, Éric Arnaud, a cherché une solution.

Le SOS a été entendu, avec d'abord un «engagement moral d'honorer toutes les demandes d'enfants nés en 1999», puis son application technique.

Au départ, on tablait sur une quarantaine d'enfants et on envisageait d'ouvrir deux classes supplémentaires, une rue d'Orsel, l'autre dans l'école rue Saint-Luc ; mais cette dernière se trouve à l'autre bout de la Goutte d'Or, hors secteur. Les parents refusaient car elle est bien trop loin.

En tenant compte du domicile

Enfin, on s'aperçut qu'il ne s'agissait que d'une trentaine d'enfants et qu'on pouvait, après ouverture d'une classe de 25 élèves à Orsel, répartir les autres non pas à Saint-Luc, mais soit à Jean-Baptiste-Clément, soit rue de la Goutte-d'Or, peut-être un ou deux en surnombre à André-del-Sarte, bien que cette dernière soit petite et pleine.

La répartition doit se faire, en concertation avec les parents, en tenant compte des domiciles et des fratries éventuelles à ne pas séparer.

Reste une hypothèque. La nouvelle classe rue d'Orsel est “actée”, elle ouvrira. Mais pour lui trouver une salle, Éric Arnaud tablait sur le départ d'une classe d'adaptation vers l'école élémentaire de la rue Richomme,

le rectorat lui ayant annoncé ce transfert. Or, ce n'est pas sûr, d'autant plus que l'équipe pédagogique d'Orsel veut garder cette classe, qui accueille des enfants d'âge primaire et aussi des petits de maternelle, notamment des primo-arrivants ne maîtrisant pas le français.

Si la classe part, il n'y aura aucun problème de place, mais si elle reste, il faudra aménager et se serrer, surtout en ce qui concerne l'espace pour la sieste.

Et pour les années suivantes ?

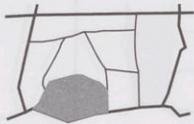
Ce problème ainsi réglé, il faut dès maintenant penser aux années suivantes, dans ce quartier et ailleurs dans le 18e, en tenant compte notamment des 280 nouveaux logements de la rue Christiani, et de ceux qui ont été construits de l'autre côté de la Butte, rue Etex, rue Lamarck...

Il va y avoir des années un peu difficiles. Éric Arnaud a cependant bon espoir avec la création de deux nouvelles écoles. D'abord celle de la rue Forest (près de la place Clichy), sur l'emplacement de l'ancien bâtiment du Crédit municipal : une grande éco-

le polyvalente (maternelle et élémentaire) de dix classes dont la construction est programmée définitivement ; le projet architectural vient d'être adopté, et l'école doit ouvrir à la rentrée 2004. Par glissements successifs et changements de secteurs, sa création va servir à tout l'arrondissement. Il y a ensuite un projet qui devrait se concrétiser bientôt : Fabien Ouaki, le patron de Tati, serait disposé à vendre un ancien garage qui lui appartient rue Christiani, et on pourra construire à la place une maternelle de cinq classes, voire six. Les délais de construction, même en resserrant le temps des procédures préalables, amènent à la rentrée 2005 au mieux, peut-être 2006.

En attendant, il faudra trouver des palliatifs. «*Nous voulons bien subir à condition d'être certains que l'effort est conséquent pour l'avenir*», disent les parents de *SOS école*. De son côté, Éric Arnaud affirme : «*Nous avons à gérer un lourd héritage d'immobilisme des municipalités de Paris précédentes. Mais maintenant, la mairie de Paris étant avec nous, cet effort, nous nous y engageons.*»

Marie-Pierre Larrivé



Un vœu voté sur le Bateau-Lavoir

Le conseil d'arrondissement a voté, le 18 juin, un vœu au sujet de l'espace d'exposition qui se trouve dans la résidence du Bateau-Lavoir, rue Garreau : le conseil souhaite que cet espace soit davantage utilisé pour des expositions consacrées à l'art actuel, et soit davantage accessible ; le conseil souhaite donc que la grille qui empêche l'entrée soit déplacée un peu en arrière.

Ce vœu fait écho à une pétition qui a circulé dans le quartier et dont nous avons signalé l'existence dans notre numéro de mai. À la suite de notre article, nous avons reçu le courrier ci-dessous, qui invoquait le droit de réponse.

Un courrier

Le Bateau-Lavoir : lieu vivant de création

«*Votre article "Pour que le Bateau-Lavoir s'ouvre au public"* faisait écho à une pétition lancée par la galerie W, qui est une galerie commerciale avec laquelle nous n'avons jamais eu de contact. Il serait toutefois inadmissible de tromper les habitants du 18e en collectant des signatures pour une démarche qui ne peut être vouée qu'à l'échec, et il convient d'informer vos lecteurs de la réalité de la situation.

Le Bateau-Lavoir est et a toujours été une propriété privée. Ce n'est donc pas un lieu de pèlerinage pour les touristes, ni un lieu commercial, et encore moins une annexe possible pour la galerie W. Le Bateau-Lavoir est un outil de travail pour des artistes professionnels qui exercent en permanence une activité de création. La nuance est de taille ! Les ateliers construits après l'incendie de 1970 ont été attribués par le ministère de la Culture et par la Ville de Paris à vingt-cinq artistes choisis parmi plus de deux mille. D'autre part, l'espace de la rue Garreau a été attribué par contrat à notre association, non pas seulement pour faire des expositions, mais comme lieu de travail pour réaliser des œuvres monumentales. Il est donc naturel qu'il y ait une grille d'entrée pour préserver la tranquillité.

Parallèlement, notre comité n'a jamais cessé de programmer des manifestations et nous avons reçu des milliers de visiteurs. Depuis vingt ans, plus de deux cents expositions ont été présentées en partenariat avec des organismes publics et privés, et nous invitons régulièrement des artistes de différents pays.»

Dominique Thinot,
président de l'association des Artistes
du Bateau-Lavoir

Kader, le marchand de roses de la place des Abbesses

Portrait d'un des personnages bien connus des habitants du quartier.

Vingt-deux ans qu'il est là, tous les jours, par tous les temps, debout, à l'angle de la rue Ravignan et de la rue des Abbesses. L'hiver, en blouse grise ou canadienne et chapeau, puis, dès le printemps, tête nue et blouse bleue. En toutes saisons, la cigarette, une Camel, fichée aux lèvres. Devant lui, un seau de fleurs. Le plus souvent des roses, parfois aussi des œillets, des marguerites, ou du muguet. Quelques bouquets, une dizaine à peine...

Kader Benlarbi, c'est son nom, est une sorte d'icône du quartier des Abbesses, un personnage obligé, comme inscrit dans le décorum de Montmartre. Aussi célèbre qu'Amélie, mais seulement *intra muros* et, bien sûr, juste du bout des yeux.

Jamais le dimanche

On est sûr de le trouver là. On s'étonne parfois : «*Tiens, il n'est pas là aujourd'hui !*» C'est qu'il a ses jours : «*Jamais le dimanche ni le lundi matin.*» Et ses horaires : à 9 h 30, un café au comptoir du *Vrai Paris*, un œil sur son seau. À dix-neuf heures quarante-cinq, finie la journée, le voilà qui ramasse son matériel, l'arrosoir, le seau, et même un bout de journal sous le seau, chemine rue des Abbesses et pour aller où ?

On hésite presque à le rencontrer, comme si on allait détruire une image, comme si cette présence était nécessairement mystérieuse, une poésie, un brin de rêve dans la rue marchande.

Mais Kader adore qu'on l'importune, vous embarque dans son petit monde, vous donne rendez vous à son QG de la mi-journée, le bar *Saint Jean*, où il vient chercher un plat pour son déjeuner, charrie le serveur, et invite sa voisine et amie, Maguy, à boire un verre.

Échanges, potins, rires, Kader connaît son monde et il a la manière. Il adore aussi entretenir un peu de son mystère. Son âge par exemple, allez savoir... Cinquante-deux ? Cinquante-cinq ? Plus ? C'est selon.

Au fond de la mine

Coquetterie? Questions sans importance? Ne comptez pas sur lui en tous cas pour un *curriculum* en bonne et due forme. Ce qui est sûr, c'est que Kader est né au Maroc. «*Mes parents étaient ouvriers agricoles. Ils ramassaient le raisin, les oranges, les salades, les pommes de terre... J'avais quatre frères et trois sœurs.*» Mais, et c'est le seul moment où les souvenirs de Kader sont précis avec l'émotion qui affleure : «*J'avais dix ans quand ma maman est tombée malade. Huit*

jours après elle était morte. Je m'en souviens comme si c'était hier.» L'année suivante, nouvelle tragédie : «*Mon père est mort un an exactement après ma mère.*»

Aujourd'hui, le marchand de roses n'a presque plus de famille, ses quatre frères sont morts, deux de ses sœurs aussi. Il ne lui reste qu'une sœur au pays et une belle-sœur qu'il va voir de temps à autre, le dimanche car elle habite Paris.

À dix-huit ans, avec quatre de ses copains, Kader quitte le Maroc pour ce qu'il croit un eldorado : la France. «*On était quatre, on ne savait pas du tout où on allait. Mais on était tellement jeunes, on s'en fichait. Un douanier à Hendaye nous a dit de prendre la direction du Nord. Là-bas, nous a-t-il certifié, il y a du travail.*»

Kader et ses potes atterrissent à Oignies (Pas-de-Calais). Ils vivent en foyer et travaillent à la mine. Kader : «*J'attaquais le charbon.*» Les copains ne tiennent pas le coup, lui si. Combien de temps ? Kader a oublié. Tout ce qu'il sait, c'est qu'un beau jour, comme il dit, «*j'ai pris mon compte et je suis retourné au Maroc.*»

Trois étages au-dessus

Pas pour longtemps. Nouveau départ, nouvel exil, mais ce coup-ci pour la région parisienne, à Argenteuil où il est cariste et décharge les camions pour une entreprise de câbles. L'entreprise ferme, Kader est licencié. Le voilà à Levallois, cariste aussi. Mais là encore, l'entreprise d'ascenseurs ferme et c'est le licenciement à nouveau.

Depuis qu'il travaille à Levallois, Kader habite le 18e, rue Durantin, à l'hôtel : «*Quand l'entreprise a fermé, j'ai commencé à donner des coups de main ici ou là, dans les boutiques de fleurs de la rue des Abbesses. Puis j'ai décidé de vendre des fleurs moi aussi.*»

Aujourd'hui, Kader habite trois étages au-dessus de son lieu de travail, à l'hôtel toujours, au *Bouquet de Montmartre*, et, comme depuis toujours, seul. Quand on lui demande s'il ne regrette pas de n'avoir pas pris femme, de n'avoir pas d'enfants, il lève les épaules et rigole : «*Les*



Sans doute aussi célèbre qu'Amélie Poulain parmi les habitants du quartier, mais bien plus réel...

femmes aujourd'hui ne sont pas sérieuses et puis, maintenant, pour moi, c'est trop tard.»

Les journées de Kader se déroulent à un rythme immuable. Et commencent tôt : «*Je me réveille à quatre heures du matin.*» Tout ça pour se rendre à Rungis, et en métro : «*Je le prends place Clichy, je change à Saint-Lazare, puis encore à Opéra, ensuite c'est direct jusqu'à Villejuif. Après je prends le bus 185 jusqu'à Rungis.*»

«Je vois tout Paris.»

Là, Kader fait son marché, de préférence des roses, et des fraîches : «*J'achète de bonnes roses qui durent au moins dix jours.*» Retour en bus et métro sur son bout de trottoir où il vend par bouquets de cinq, à cinq euros. Pas question de passer à l'unité, ni de faire des fleurs aux touristes : «*À l'unité, je les donne, mais je les réserve aux gamins de mes clients.*»

Forcément, Kader fait une sieste entre 13 h et 15 h, et se couche tôt : «*Je regarde les infos, puis vers neuf heures, je m'endors.*» Il adore sa chambre où il peut faire un peu de cuisine, «*mais, dit-il, je dépense peu d'électricité, juste le bouton de la salle de bains et un peu la télé.*» Au *Bouquet de Montmartre*, Kader est en confiance : «*Si la patronne ne me voit pas descendre, elle s'inquiète et me passe un coup de fil.*»

«*De mon étage, dit-il, je vois tout Paris. Si je suis heureux ? Oui, grâce à Dieu.*»

Édith Canestrier



Adieu aux armes rue Damrémont

Des armes et des détonateurs, d'origine inconnue, dans une cave.

«*Adieu aux armes*» rue Damrémont : la cave de l'immeuble sis au 10, rue Damrémont contenait une cache d'armes, un vrai arsenal, et personne ne le savait. Mais c'est fini, la cave s'est rebiffée.

Gérard Groperrin, le boucher, est le seul à descendre parfois (parce qu'il y entrepose les moteurs de ses frigos) dans les caves oubliées par tous, encombrées depuis des lustres de masses de débris. Jeudi 19 mai, il a voulu déblayer un peu. Il a aperçu, «*dépassant à fleur de sol, des sortes de têtes de vieilles armes*». Il a prévenu la police.

Elle est venue, puis repartie, puis, à 16 heures, branle-bas de combat : le déminage arrive en force avec des chiens renifleurs. On évacue l'immeuble, on installe un cordon de sécurité, on perquisitionne la cave et on y trouve effectivement des armes et des détonateurs, une centaine de détonateurs.

D'où viennent-ils ? Personne ne le sait. Ils étaient stockés là depuis une cinquantaine d'années au moins. Cache de résistants datant de la dernière guerre mondiale ? Cache datant de l'époque de la guerre d'Algérie ? Les habitants se sont interrogés. Même les plus vieux ne se souviennent pas avoir entendu parler de quoi que ce soit. Et personne ne sait à qui appartient (a appartenu) la cave.

La boucherie est là depuis la construction de l'immeuble, dans les années 1890 : une photo de 1903 trônant au-dessus de la caisse en fait foi. Mais Gérard Groperrin, le «*détonateur*» de l'affaire, n'est installé que depuis quatorze ans. Lui non plus ne sait rien. L'enquête se poursuit. ■

Les artistes des Falaises sont SDF

Que vont devenir les artistes du squatt *les Falaises*, rue Germain Pilon ? Expulsables au 1er juillet, ils avaient annoncé derniers concerts et dernières expositions en juin, espérant obtenir un relogement. Une solution pourrait être en vue mais cela reste au conditionnel.

En attendant, les artistes ont pris les devants et, avant même d'être expulsés, ils sont partis occuper un autre immeuble vide, rue Véron, le 25 juin. Mais le propriétaire a fait appel à la police pour les expulser avant l'expiration des 48 heures fatidiques durant lesquelles il n'avait pas besoin d'un jugement. ■

LES NOMS DES RUES

L'origine des noms de rues dans le 18^e arrondissement

Village Ramey, village Nicolet

Sur la pente nord-est de la Butte Montmartre se trouve un petit quartier qui a sa personnalité. Au milieu du XIX^e siècle, cet ensemble d'immeubles situé à l'ouest de la rue Ramey était appelé «*cité Clignancourt*». On appelle plutôt aujourd'hui ce quartier «*village Ramey*» ou «*village Nicolet*».

• Rue Ramey : deux sculpteurs, père et fils

Ramey, c'est le nom de deux sculpteurs, le père et le fils, travaillant au début du XIX^e siècle.

Claude Ramey (1754-1838) est l'auteur de statues monumentales : *La parabole d'un Samaritain*, *Scipion l'Africain*, *Sapho assise*, *Richelieu* (pour les jardins de Versailles), *Napoléon Ier en grand costume*, etc. On peut voir de lui à Paris un bas-relief à l'arc de triomphe du Caroussel, *L'entrevue d'Austerlitz*, et une *Naiade* à la fontaine Médicis. Il a sculpté aussi de nombreux bustes pour des clients privés. Ses œuvres ont été caractérisées comme «*suaves*» par des contemporains.

Étienne Ramey (1796-1852), d'un tempérament plus indolent que son père, a moins produit. Il aimait les thèmes mythologiques, *Achille blessé à mort retire la flèche de sa blessure*, *Ulysse reconnu par son chien*, *Hector soulevant un rocher pour l'écraser sur les Grecs*, *Vénus anadyomène*, et ce qui fut considéré comme son œuvre majeure, *Thésée combattant le Minotaure*, réalisé pour le jardin des Tuileries. Il fit aussi des sculptures religieuses, un *Saint Luc* pour l'église de la Madeleine, un *Saint Pierre* et un *Saint Paul* pour St-Vincent-de-Paul (rue Lafayette), etc.

• Rue Falconet : du plus petit au gigantesque

Encore un sculpteur, un peu plus ancien : Étienne Falconet (1716-1791), auteur de statues sur des thèmes allégoriques (*La musique*, 1751, *L'hiver*, 1765) ou mythologiques (*Pygmalion et Galatée*, 1763, que Diderot qualifia de chef-

d'œuvre) fut un des protégés de la marquise de Pompadour, qui lui fit confier en 1757 la direction de la manufacture royale de porcelaines de Sèvres. Celle-ci produisit de nombreuses petites statuettes, des «*biscuits*», reproduisant des sculptures de Falconet, qui devint ainsi extrêmement célèbre.

Il était cependant insatisfait, écrivait dans des lettres à ses amis qu'il n'avait rien fait de vraiment grand jusqu'alors. Il accepta donc avec enthousiasme, en 1766, une proposition de Catherine II, impératrice de Russie : ériger à Saint-Petersbourg un monument à Pierre le Grand. Il y consacra douze années de sa vie et ce fut gigantesque. La statue en bronze reposait sur un socle fait d'un seul bloc de pierre, d'une tonne et demi.

• Rue Becquerel : la connaissance de l'électricité

Antoine-César Becquerel (1788-1878) fut un grand scientifique. D'abord militaire dans les armées de Napoléon, puis inspecteur général de Polytechnique, ayant repris le service actif dans l'armée en 1813, il se consacra à la physique à partir de 1815. Il est à l'origine d'importants progrès dans le domaine de l'électricité.

C'est lui qui formula les lois du dégagement de l'électricité dans les effets thermo-électriques, démontrant expérimentalement que l'application de chaleur à un corps peut à elle seule produire de l'électricité. Il a inventé en 1829 la pile électrique impolarisable, que perfectionnèrent le physicien anglais John Daniell en 1836 et le physicien allemand Bunsen en 1841, et dont l'ingénieur français Georges Léclanché tira en 1877 la première pile électrique moderne. Il a réalisé également des travaux sur l'utilisation des minerais d'argent dans l'industrie.

Son fils aîné Alfred (1814-1866) fut médecin à l'hôpital Lariboisière, auteur de nombreuses publications médicales. Son deuxième fils Alexandre-Edmond (1820-1891) fut lui aussi un grand physicien, célèbre pour ses travaux sur le magnétisme

ainsi que sur le spectre solaire. Antoine-Henri Becquerel (1852-1908), fils d'Alexandre-Edmond, physicien lui aussi, est un de ceux qui découvrirent la radioactivité.

• Rue Lambert : un explorateur des régions polaires

Gustave Lambert, géographe, fut chargé en 1865 de dresser la carte du détroit de Béring, qui relie l'océan Arctique et le Pacifique-nord. Du fait de la faible résistance de la glace à ce passage, il se demanda s'il n'existait pas une mer au nord du détroit, par laquelle on pourrait gagner le pôle. Il fit ouvrir par la Société française de géographie une souscription afin de financer une expédition chargée de vérifier cette hypothèse. On commença à construire un navire adapté aux conditions particulières de la navigation dans les zones arctiques, mais la guerre de 1870 survint avant qu'il soit achevé.

Lambert était également un républicain, habitant du 18^e et membre actif de la garde nationale. Il participa aux manifestations des débuts de la III^e République et aux combats contre l'armée prussienne qui assiégeait Paris. Il fut tué dans l'un des plus sanglants de ces combats, à Buzenval, le 19 janvier 1871.

Une autre rue de notre arrondissement, la rue du Pôle-nord, évoque son projet d'expédition.

• Rues Bachelet, Nicolet, passage Cottin, rues Feutrier, Muller : des propriétaires

Toutes ces rues, comme c'est souvent le cas dans le 18^e, étaient à l'origine des voies privées et portent les noms de propriétaires des terrains sur lesquels elles ont été tracées.

Celui qui a donné son nom au passage Cottin appartenait à la même famille que le Jean Cottin dont une autre rue du 18^e (dans le quartier de La Chapelle) porte le nom. C'était une riche famille de paysans du village de La Chapelle, connue depuis plusieurs siècles. (Voir, à ce sujet, page 9.)



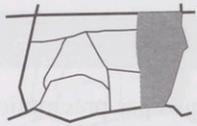
Falconet, de la miniature au gigantisme...

À gauche : «*La lanterne magique*» un «*biscuit*» de la manufacture de porcelaines de Sèvres.

Ci-contre : la statue de Pierre-le-Grand à Saint-Petersbourg. (Gravure de 1821.)

Dans cette rubrique, nous avons parlé déjà des quartiers Moskova (n° 46), Porte de Clignancourt (47), cités Porte Montmartre (49) et Charles Hermite (50), Simphon (53), Grandes Carrières nord et centre (54, 58), Clignancourt centre (55, 65), Goutte d'Or (59, 62), Évangile (64), avenue de Clichy (66, 67, 68), Butte Montmartre (70, 72, 75 à 77, 81 à 85).

Chapelle



Îlot Caillié : comment l'inertie délibérée des pouvoirs publics a créé un îlot de misère

Ce qu'on appelle l'îlot Caillié, c'est un ensemble d'immeubles, à l'extrême pointe sud du 18^e arrondissement, entre la rue d'Aubervilliers (qui marque la frontière avec le 19^e), les voies ferrées, et le boulevard de la Chapelle (voir le plan page 15). C'est un des endroits les plus déshérités de notre arrondissement. Une réhabilitation de ce mini-quartier est en projet – depuis quatorze ans ! Un calendrier commence enfin à se préciser. Il est temps, car on a beaucoup trop laissé la situation pourrir.

390 logements dont 106 vides

On l'appelle "îlot Caillié" parce qu'il est traversé par la rue René-Caillié. Bien qu'appartenant administrativement au 18^e, il est isolé par les voies ferrées du reste de l'arrondissement. Il comporte en tout 390 logements (dont 106 officiellement vides, murés ou non) et 37 locaux d'activité (boutiques, ateliers d'artisans) dont 12 inoccupés.

Il suffit de passer dans ce secteur pour s'en rendre compte : c'est un îlot de misère. Vétusté des bâtiments, pauvreté extrême des logements et des commerces, et le cortège de nuisances qui accompagnent souvent la misère : saleté des rues, drogue.

Jour et nuit, la présence du trafic de drogue saute aux yeux, c'est un des endroits les plus touchés par ce fléau dans notre arrondissement (avec une partie de la rue Myrha). Des bandes stationnent rue d'Aubervilliers. «*Mes amis ne veulent plus venir par ici*», raconte un habitant. Il y a eu quelquefois des bagarres, certaines avec armes à feu.

Travaux au long de 2005

Des réunions de concertation ont eu lieu en 2000 et 2001 sur le projet de rénovation. Début 2002, il y a eu une première *enquête publique* officielle. En 2003 devaient être menées les dernières procédures d'expropriation des immeubles concernés. Les travaux devraient commencer en

Ce mini-quartier, situé à la frontière du 18^e et du 19^e, est un des endroits les plus déshérités de notre arrondissement : vétusté, pauvreté, trafics... Un projet de rénovation est en cours, mais on a laissé la situation se dégrader depuis quatorze ans.



Rue René Caillié. Immeubles aux fenêtres murées et terrains vagues se sont multipliés depuis que cette zone a été déclarée "zone de préemption" en 1988.

2004 et durer tout au long de 2005.

La réhabilitation ne concerne pas l'ensemble des bâtiments. La plupart de ceux qui se trouvent du côté des voies ferrées, autour de deux enfilades de cours, ne seront pas touchés. Certains d'entre eux ont besoin d'un coup de remise à neuf, mais leur état ne nécessite pas l'intervention des autorités publiques ; les propriétaires seront incités, avec des aides financières, à entreprendre les travaux nécessaires.

Les plus démunis sont restés

Un certain nombre d'immeubles seront démolis (voir ci-dessous). D'autres, bien que vétustes, peuvent être réhabilités et seront conservés, mais feront l'objet de travaux.

Une centaine de logements neufs

seront construits, une quarantaine de logements anciens réhabilités.

Ceux des habitants qui avaient les moyens de se loger ailleurs (qui étaient assez solvables pour trouver un logement) sont partis pour la plupart. Ceux qui restent sont en majorité les plus démunis. L'opération de réhabilitation comprend, au début, une phase de suivi de ces habitants : il ne faut pas attendre, pour les reloger, le jour où on commencera à raser les immeubles. Dans certains cas, un accompagnement social sera indispensable.

Quand on interroge des habitants, certains disent : «*Il y a vingt ans, ici c'était bien. Tout le monde se connaissait, il y avait une bonne ambiance.*» Mais il s'est passé ici la même chose que dans d'autres quartiers populaires de Paris. En 1988, la municipalité de Paris (dirigée par Jacques Chirac) a fait de ce secteur une "zone de préemption urbaine", c'est-à-dire que la Ville devenait prioritaire pour acheter tous les immeubles, tous les appartements qui se trouveraient à vendre. Mais cela ne s'est accompagné d'aucun plan précis de rénovation. L'îlot Caillié n'était pas une priorité pour la municipalité parisienne, qui préférait utiliser son argent à autre chose. Alors elle a laissé pourrir les choses.

Les propriétaires ont cessé d'entretenir leurs immeubles, sachant qu'à plus ou moins long terme ils seraient

expropriés. Les appartements rachetés par la Ville ont été vidés, murés pour la plupart – mais ensuite, parfois, squattés. Les quelques immeubles qui ont été abattus ont fait place à des terrains vagues, encombrés d'ordures.

La situation actuelle de délabrement et d'insécurité, on peut l'affirmer, a été créée de toutes pièces – et délibérément – par la politique des municipalités Chirac et Tiberi. L'association *Cactus*, une des associations du quartier de La Chapelle, écrivait, lors de l'enquête publique, que si la Ville a laissé pourrir la situation pendant des années après avoir décrété les préemptions, c'était, entre autres, pour créer un micro-marché artificiellement bas des logements, et ainsi s'appuyer sur des prix sous-évalués. (Voir l'interview ci-après.) Elle signalait «*certains comportements de la mairie de Paris dans les copropriétés dans lesquelles elle était impliquée : blocage du fonctionnement de la copropriété, refus de voter des travaux, non-paiement des charges*»...

Un centre de trafic de crack

L'îlot Caillié n'est pas seul dans ce cas. Il fait partie d'un ensemble d'immeubles situés pour la plupart dans le 19^e, entre la place Stalingrad et les voies ferrées, qui ont connu le même sort – et où se sont développés les mêmes maux. La rue du Département côté 19^e, et le passage Goix, avec leurs immenses terrains vagues, offrent un paysage de désolation. Toute cette zone est livrée à la misère. Et – cela va souvent ensemble – elle est devenue depuis des années le centre le plus actif du trafic de crack à Paris.

La mémoire de l'histoire de Paris permet de constater qu'au long des années, dans différents quartiers, la même politique a eu les mêmes effets. "L'îlot Chalon", près de la gare de Lyon, était, dès le milieu des années 60, un endroit voué à la vétusté, à l'extrême misère et aux squatts ; il a pourtant fallu attendre des années et des années pour que les pouvoirs publics parisiens, voyant ce secteur devenir une sorte de capitale du trafic de drogue, agissent enfin ; alors on a tout rasé. La même chose s'est produite du côté de la rue de Belleville. La même chose à "l'îlot Vercingétorix", derrière la gare Mont-

(Suite page 14)

Les immeubles concernés

Des immeubles seront démolis : les 1, 9, 13 et 15 rue d'Aubervilliers ; les 1, 3, 5, 7, 9, 11, 15, 6 et 20 rue René-Caillié. Le 11 rue d'Aubervilliers, le 10 et le 13 rue René Caillié sont déjà démolis et à ces emplacements se trouvent des terrains vagues.

D'autres immeubles seront conservés mais sérieusement réhabilités, soit par la Ville de Paris, soit par leurs propriétaires privés : les 2, 4, 18, 26 et 21 rue René-Caillié, les 3,

5 et 7 rue d'Aubervilliers, le 26 boulevard de la Chapelle.

La question de l'élargissement de la rue d'Aubervilliers à cet endroit avait été posée dans les débats préparatoires. L'idée n'a pas été retenue. Cette partie sud de la rue (n° 1 à 17) restera à sa largeur actuelle.

C'est la SIEMP, une des sociétés d'économie mixte de la Ville de Paris, qui devrait diriger cette opération, dans le cadre du plan de résorption de l'habitat insalubre.



1, rue d'Aubervilliers

(Suite de la page 13)

parnasse, dont on pourrait raconter l'histoire édifiante.

Et la même inertie a eu les mêmes effets à Château-Rouge.

La nouvelle municipalité parisienne saura-t-elle inverser les priorités, mettre enfin les moyens financiers nécessaires là où l'urgence est la plus grande, sans attendre le dernier moment, éviter les désastreuses querelles de pouvoir qui font perdre des mois et des mois, éviter les enlacements bureaucratiques ? L'îlot Caillié est un des endroits qui permettront de le voir.

René Molino

TROIS QUESTIONS... à l'association Cactus

L'association *Cactus* est une des associations représentatives du quartier de La Chapelle (dont dépend l'îlot Caillié). Sa présidente, Siska Piérard, nous donne le point de vue de son association (dont plusieurs adhérents habitent l'îlot Caillié) sur l'opération de rénovation.

– L'îlot Caillié est au cœur des actions menées par plusieurs associations du 19^e et du 18^e contre le trafic de drogue. Quelle est votre position ?

– Bien entendu, le trafic de drogue doit être combattu, et on est en droit d'exiger que les pouvoirs publics agissent. Mais beaucoup de ceux qui protestent au sujet de la drogue s'abstiennent de tout discours sur l'urbanisme. Or il n'y a pas de hasard, pas de fatalité ni de miracle. La situation actuelle résulte directement de la politique, ou de l'absence de politique d'urbanisme, durant des années. Et aucune solution satisfaisante ne sera trouvée sans la volonté de mettre en œuvre un projet d'urbanisme global et cohérent.

– Quelle est votre position quant au relogement des habitants dont les appartements vont être démolis ou refaits ?

– On ne règle pas les problèmes sociaux avec des bull-dozers. La façon dont seront traités les habitants, dont sera mené leur relogement, exige la vigilance de tous. Nous demandons que des "syndics sociaux" soient mandatés sur ces immeubles pour y veiller, comme cela se pratique dans d'autres villes.

Nous souhaitons des "opérations tiroir", assurant le relogement progressif, et le plus possible dans le quartier, des habitants des immeubles qui doivent être démolis. Il faut pour ces relogements utiliser le "diffus". Je m'explique : la Ville est propriétaire, à travers tout le quartier de La Chapelle, d'un certain nombre de logements qui peuvent être utilisés pour cela. Ça offre l'avantage d'aller dans le sens de la diversité sociale dans l'habitat. Par exemple, rue Riquet : la municipalité Chirac, qui voulait doubler la largeur de cette

rue, y avait acquis par préemption environ 120 logements. Le projet d'élargissement a ensuite, heureusement, été abandonné par la municipalité Tiberi, mais celle-ci a entrepris de revendre ces logements aux enchères. La municipalité actuelle a stoppé ces ventes, qui n'étaient encore effectuées que pour un tiers ; elle estimait, et avec raison, que ces appartements pouvaient être utiles dans le cadre d'une vraie politique du logement. La rénovation de l'îlot Caillié en offre l'occasion.

Par ailleurs, je rappelle que nous sommes opposés à la construction de logements neufs si, en même temps, ne sont pas prévus les équipements collectifs nécessaires.

– Que pensez-vous du calendrier de la rénovation ?

– Que le début des travaux soit prévu seulement pour 2004, cela nous inquiète beaucoup. Nous espérons qu'une pression politique sera exercée afin de réduire les délais administratifs.

Le collectif de Stalingrad dénonce "trois repaires du crack"

Scène presque rituelle : devant le 13 rue d'Aubervilliers stationnent depuis des heures, comme chaque jour, une douzaine de jeunes hommes, plaisantant pour passer le temps, faisant des tractions sur une barre placée en travers de la porte de l'immeuble. Une voiture de police arrive, trois policiers en descendent. Contrôle des papiers, fouille des poches, palpations de sécurité. Les jeunes hommes ont des papiers en règle, rien d'autre sur eux qu'un peu d'argent et quelques affaires personnelles, peignes, clés... Les policiers s'en vont. Les jeunes rigolent.

Ils sont là pour faire le guet et assurer la protection des dealers de drogue qui ont installé dans cet immeuble un de leurs repaires, affirme le "collectif anti-crack de Stalingrad". Personne, parmi les habitants de ce bout de rue, ne dément. Le trafic de drogue se fait ici sous les yeux de tous, et on s'est habitué à voir les "tox", errant tels des zombies, et les dealers.

Le 13 rue d'Aubervilliers est un immeuble frappé d'insalubrité, vidé depuis plusieurs années de ses locataires et destiné à la démolition, mais squatté. Certains appartements, dont les fenêtres sont arrachées, servent d'abri aux pigeons. Mais d'autres sont habités par des familles africaines. Et d'autres sont utilisés par les dealers de drogue, affirme le collectif anti-crack, qui réclame la «fermeture des repaires du crack» mais qui prend aussi grand soin de demander le «relogement des familles qui vivent dans ces immeubles, mais qui n'ont rien à voir

avec le trafic et qui en sont les premières victimes».

Ce collectif organise depuis près d'un an des manifestations hebdomadaires. François Nicolas, son principal animateur, compositeur de musique et polytechnicien, a su trouver des formes d'action assurant un écho médiatique. Ce furent récemment les "tournées des pères de famille" : dans la nuit tombante, huit hommes, «quatre Français, un Africain et trois Arabes», parcouraient les rues, cherchant à discuter avec les toxicomanes, sous les yeux des caméras et des appareils photo des reporters.

La dernière période a été centrée sur la dénonciation des «trois repaires du crack, le 13 et le 9 rue d'Aubervilliers (dans "l'îlot Caillié", 18e) et le 13 rue Bellot (19e)». Trois immeubles insalubres, trois squatts. Chaque mardi à 19 h 30, le collectif manifeste devant le 13 rue d'Aubervilliers. Tracts, mégaphone, slogans, chansons. Cinquante à cent personnes s'assemblent autour des animateurs du collectif ; parmi elles, nombre de pères et mères de famille immigrés, beaucoup avec leurs enfants. Les jeunes hommes qui faisaient le guet devant l'immeuble ont quitté les lieux une demi-heure avant. Ils reviendront demain.

Dans une conférence de presse tenue dans les locaux de la mosquée de la rue de Tanger, le collectif a annoncé qu'il interrompait son action



Une des manifestations du collectif anti-crack devant le 13 rue d'Aubervilliers.

pendant les vacances, mais le reprendrait en septembre.

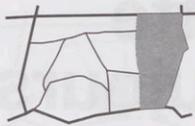
Les détracteurs de ce collectif affirment qu'il est surtout composé d'habitants du côté 10e du boulevard, le côté "bourgeois", inquiets du voisinage des rues déshéritées du côté 19e-18e où s'est installé le crack. Peut-être, mais il est incontestable qu'il a le soutien de beaucoup d'habitants du côté nord, du côté "pauvre".

Mais aussi de gens venus de plus loin. Car ce collectif a l'appui officiel, actif, de plusieurs associations du 18e dont le champ d'action ne couvre pas le quartier Stalingrad, mais dont les positions sur les problèmes de la toxi-

comanie sont affirmées depuis longtemps : *Olive 18, Entraide 18, Droit au calme...* Des gens de Marx-Dormoy et de Château-Rouge participent, chaque mardi, aux manifestations de Stalingrad.

Ce serait une erreur de croire qu'il s'agit là seulement d'une réaction spontanée d'habitants «néophytes sur les questions de toxicomanie», ainsi qu'on pouvait le lire tout récemment dans un reportage du *Nouvel Observateur*. Le "collectif de Stalingrad" s'inscrit dans le débat (difficile) sur la politique à mener face à la drogue, et en représente un des versants.

R. M.



Le jardin de la cour du Maroc : le projet est enfin en voie de réalisation, à moins que...

Après des années de lutte des associations pour qu'un grand jardin public soit créé sur la totalité de la cour du Maroc (qui appartient actuellement à la SNCF), un compromis favorable au jardin a été trouvé. Une enquête publique est en cours à la mairie du 18e. Un calendrier a été établi. Mais tout pourrait être remis en question si certaines associations engageaient un recours devant les tribunaux.

Le projet d'un grand jardin public sur l'emplacement de la cour du Maroc, dont on parle depuis dix ans, semble enfin en bonne voie. La plupart des associations de La Chapelle et du quartier Villette dans le 19e (car ce jardin se situera à la frontière des deux arrondissements) se battent depuis des années pour cela.

L'enquête publique

La première étape des procédures légales pour la création du jardin, c'est une *enquête publique*, obligatoire pour que ce terrain, classé administrativement comme zone d'activité (c'était autrefois une zone de déchargement des trains de marchandises, et d'entrepôts), puisse devenir un espace vert. Cette *enquête publique* est ouverte du 10 juin au 12 juillet inclus, à la mairie du 18e et à celle du 19e.

Tous les Parisiens peuvent donc se rendre à ces mairies, aux heures habituelles d'ouverture, pour consulter le dossier et inscrire leurs observations, critiques et suggestions dans un registre mis à leur disposition. Le *commissaire enquêteur* se tiendra à la mairie du 18e pour donner des explications, samedi 6 juillet de 9 h à 12 h et vendredi 12 de 14 h à 17 h.

L'enquête porte sur « l'inscription d'un espace réservé pour la création d'un espace vert public ».

La Ville de Paris consulte aussi les habitants sur un éventuel élargissement de la partie nord de la rue d'Aubervilliers, depuis la rue du Département jusqu'au pont de chemin de fer. Cela permettrait d'une part d'agrandir les trottoirs, avec plantation d'arbres, d'autre part de mettre en double sens cette partie de la rue, afin que les camions de Tafanel puissent être évacués vers le nord, où il y a moins d'habitations, donc moins de gênes sonores.

Le cahier des charges

Autre signe : deux réunions de concertation organisées par la municipalité de Paris ont eu lieu en juin sur le « cahier des charges ». Que mettre dans ce vaste terrain de 42 000 m² ? Espaces de promenade, jeux pour les enfants, espaces sportifs... ? L'association *Les jardins d'Éole*, qui depuis des années agit

pour qu'enfin ce jardin voie le jour, y a été conviée, avec d'autres associations des quartiers concernés et des représentants des deux mairies. D'autres réunions sont prévues.

Enfin un calendrier a été établi. Mais, et là les choses se compliquent, ce calendrier est conditionnel.

Pour comprendre la situation, il faut se rappeler qu'à l'origine la SNCF, propriétaire du terrain, ne souhaitait en concéder qu'une petite partie pour un espace vert. Elle voulait garder à la cour du Maroc, pour l'essentiel, sa vocation industrielle.

Au fil des mois, à la suite des discussions et des actions menées par les riverains, la position de la SNCF a évolué. À l'automne 2001, elle acceptait que, sur les 42 000 m² de la cour du Maroc, un peu plus de 30 000 soient vendus à la Ville de Paris pour le jardin public. Mais elle se réservait le reste pour agrandir les entrepôts de la société Tafanel, qui se trouvent au nord de ce terrain. (L'entreprise Tafanel commercialise des camions, des boissons arrivées par trains de marchandises.)

Le jardin par-dessus le hangar

La bataille a continué. Finalement, un compromis a été trouvé : des hangars de stockage supplémentaires seront créés pour Tafanel, comme la SNCF le veut, sur une bande de terrain qui s'étirera au nord-ouest de la cour du Maroc. Mais ces hangars seront *semi-enterrés* ; l'espace vert pourra être aménagé aussi au-dessus d'eux, et donc occuper la totalité des 42 000 m².

En outre, un déménagement de la totalité de l'entreprise Tafanel est envisagé, à échéance de dix ou onze ans. L'espace semi-enterré pourrait alors être aménagé en gymnase.

C'était l'ultime concession de la SNCF. À prendre ou à laisser.

Après débat parmi leurs adhérents, l'association *Les jardins d'Éole*, et la plupart des autres associations qui s'étaient battues sur ce dossier, ont accepté cette solution, qui a été entérinée par le Conseil de Paris.

La SNCF met une condition

Le calendrier est donc le suivant :
• Fin août, la SNCF déposera une demande de permis de construire

Le jardin public occupera la totalité de la surface de la cour du Maroc, mais une partie (en haut à gauche sur le plan ci-contre) sera surélevée, au-dessus d'entrepôts semi-enterrés.

Ces entrepôts pourraient, dans une douzaine d'années, devenir un gymnase.

pour les nouveaux hangars de Tafanel semi-enterrés. La demande de permis de construire concernerait également des modifications dans l'aménagement des entrepôts actuels de Tafanel (au nord du pont Riquet), modifications liées à l'extension.

• Les délais d'examen du permis de construire, et de recours éventuels, sont de cinq mois. À l'issue de ces cinq mois, la SNCF cédera le terrain à la Ville pour la création du jardin.
• Les travaux commenceraient en 2003. Ce sont des travaux importants. Le jardin pourrait ouvrir pour sa plus grande partie à l'été 2006, et en totalité en mars 2007.

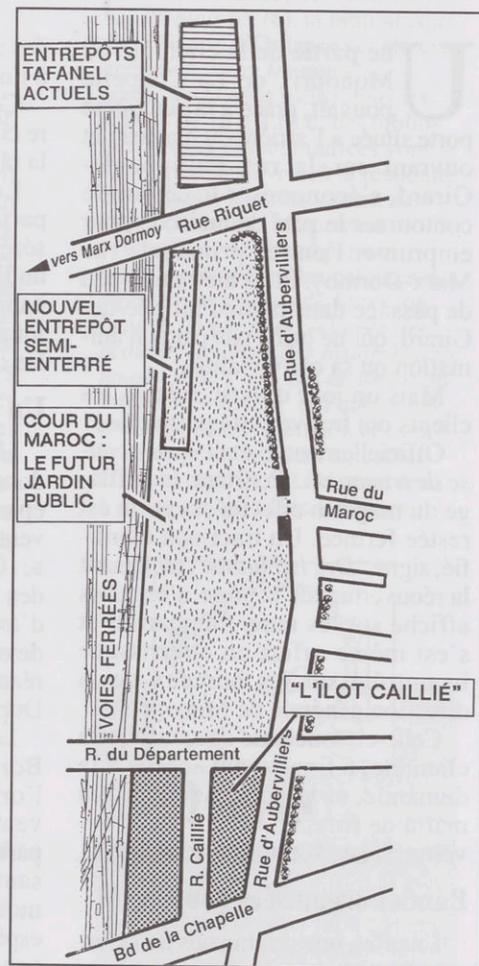
Mais si des recours devaient être déposés devant les tribunaux contre le permis de construire qu'aurait obtenu la SNCF, et compte tenu du fait que ces recours entraîneraient pour l'ensemble du projet des retards considérables (jusqu'à deux ans), la SNCF a annoncé clairement que dans cette hypothèse elle retirerait complètement ses billes et ne céderait plus le terrain à la Ville de Paris.

Certains parleront de chantage, mais c'est ainsi. Le droit est du côté du propriétaire : rien ne peut obliger la SNCF à vendre le terrain si ça doit se faire dans des conditions dont elle estime qu'elles lèsent ses intérêts.

Une position extrémiste

Or, une des associations du quartier de La Chapelle a fait savoir qu'elle envisage de déposer un recours. C'est *Gare aux pollutions*.

Gare aux pollutions s'était créée, à l'origine, pour lutter contre la pollution atmosphérique engendrée par les locomotives diesel du dépôt situé en bordure du quartier de La Chapelle. Cette bataille, elle l'a en gran-



de partie gagnée : la pollution diesel dans ce secteur a fortement diminué, elle n'est plus significative. Les pics de pollution enregistrés étaient dus en effet aux opérations de stationnement et de préchauffage des locomotives de la ligne Paris-Bâle, qui se font maintenant ailleurs, hors de Paris et loin de toute habitation.

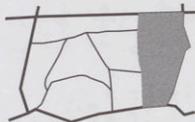
Gare aux pollutions s'est aussi fixé comme objectif d'appuyer la demande de création d'un jardin public sur la cour du Maroc.

Jean-Claude Duflo, président de l'association, a pris une position extrémiste : pour lui, pas question d'accepter un agrandissement, quel qu'il soit, des entrepôts Tafanel ; il n'est même pas question d'accepter que les entrepôts Tafanel actuels restent là. Tout ce qui peut contribuer à leur départ rapide doit être entrepris.

Cette position extrémiste, qui ne tient pas compte des rapports de force juridiques, risque d'empêcher complètement la réalisation du grand jardin public. M. Duflo veut réunir une assemblée générale de son association en septembre pour décider si, oui ou non, un recours en justice sera engagé. On verra quelle voie les adhérents de *Gare aux pollutions* choisiront finalement.

Noël Monier

Chapelle



Monoprix : la porte de discorde

Une partie de la clientèle du Monoprix de La Chapelle pouvait, grâce à la deuxième porte située à l'arrière du magasin et ouvrant sur la rue Philippe-de-Girard, s'économiser le détour de contourner le pâté de maisons pour emprunter l'entrée principale rue Marx-Dormoy. Et ça mettait un peu de passage dans la rue Philippe-de-Girard, qui ne brille pas par son animation ou sa convivialité.

Mais un jour d'avril, rideau, les clients ont trouvé cette porte close.

Officiellement, c'était «pour cause de travaux»... Pourtant, le reliftage du magasin effectué, la porte est restée fermée. Un tract non identifié, signé «Des habitants», réclamant la réouverture de la porte, s'est alors affiché sur les murs du quartier et s'est même offert un atterrissage incontrôlé sur les bureaux de la direction générale de Monoprix.

Celle-ci, soucieuse de satisfaire sa clientèle, a finalement accédé à la demande, et la porte a rouvert un matin de fin mai. Mais cette réouverture reste soumise à conditions.

Bandes organisées pour le vol

En effet, une des raisons de la fermeture, c'était que, profitant de cette «échappée belle» donnant sur une rue peu fréquentée, des bandes organisées s'en donnaient à cœur joie pour venir se servir et s'échapper avec leur butin. Une autre de leurs stratégies consistait à organiser une manœuvre de diversion mobilisant le personnel de surveillance sur une

des sorties, pour sévir tranquillement à l'autre bout.

Cette autre porte située à l'arrière compliquait donc singulièrement la tâche de surveillance.

Les incidents ont été nombreux, parfois violents, compromettant la sérénité de ce magasin qui se veut un lieu de vie pour le quartier et ses habitants mais qui, à défaut de toujours percevoir les coûts, encaisse les coups.

Un agrandissement envisagé

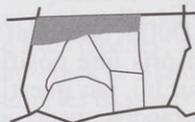
Une seule voie de sortie facilitait donc le contrôle, déjà soumis à rude épreuve par certains clients trop souvent oublieux du passage par la caisse. Cela facilitait aussi la poursuite des projets d'aménagements, voire d'expansion du magasin : celui-ci devrait s'agrandir dans le cadre du réaménagement prévu de l'impasse Dupuy.

Le directeur du Monoprix, M. Boivin, déplore que les usagers à l'origine des tracts ne soient pas venus à sa rencontre pour lui faire part de leur mécontentement, agissant de façon anonyme. Pour le moment, du côté du Monoprix, on espère que le réaménagement de cette sortie arrière, plus lumineuse et plus aérée avec l'installation d'une caisse, aura un effet dissuasif sur les malandrins.

Mais la bonne volonté affichée par la direction du Monoprix ne serait peut-être pas à l'épreuve des assauts répétés de bandes de jeunes.

Dominique Kopp

Porte Montmartre



Jardins de la Petite Ceinture : les travaux commencent en janvier 2003

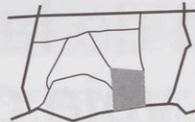
Le projet des «jardins pédagogiques» de la Porte de Clignancourt sera, en septembre, à l'ordre du jour du conseil d'arrondissement du 18e et du Conseil de Paris. Les travaux pourraient démarrer en janvier 2003, a indiqué la municipalité de Paris, et les jardins être livrés en juin.

Ils seront aménagés sur les quais de l'ancienne gare Ornano de la Petite Ceinture, près du pont par lequel la rue du Ruisseau enjambe les voies ferrées. Ils seront à la disposition des écoles du quartier pour des travaux de découverte des plantes.

Le projet avait été établi à l'origi-

ne par l'association *L'Écuyer à la Tulipe*, qui groupe des habitants de deux petites rues voisines de la Petite Ceinture, l'impasse Lécuyer et la villa des Tulipes. Cette association avait réussi à le faire accepter par la mairie et par la SNCF, et une association spécifique, les *Amis des jardins du Ruisseau*, a été créée spécialement pour le porter. Les deux associations ont notamment, depuis plusieurs années, organisé périodiquement des pique-niques et des opérations de nettoyage des voies. Un dernier pique-nique était organisé le 29 juin de cette année. ■

Goutte d'or



La Goutte d'Or toujours en fête

La fête, encore la fête jusqu'au 7 juillet à la Goutte d'Or.

MUSIQUE

• **Jeudi 4 juillet**, de 17 à 21 h, au square Léon, scène ouverte de chants et danses par **des jeunes du quartier**.

• **Vendredi 5 juillet**, de 17 à 23 h, square Léon, soirée organisée par les jeunes. **Kery James**, artiste engagé dans la lutte contre la violence et l'intolérance qui est un thème de toute la fête. En boubou traditionnel, accompagné de ses musiciens, son rap prend les tripes.

• **Samedi 6 juillet**, de 19 à 23 h, square Léon, concerts avec **Babacar et Ferro-Gaita**. Babacar interprète des *salsas* afro-cubaines. Ferro-Gaita chante et danse des *funanas* du Cap Vert. Le *funana* est à l'origine une danse de paysans au rythme saccadé, accompagnée d'accents d'accordéon qui rappellent les mélodies portugaises.

• **Dimanche 7 juillet**, de 19 à 23 h,

square Léon, concerts avec **Gacha Empega El Hillal**, joutes musicales occitano-sahariennes, suivis des **Gnawa**.

SPECTACLES, ANIMATIONS

• **Mercredi 3 juillet, théâtre au LMP** (35 rue Léon) à 20 h : *L'avaré*, de Molière, suivi du *Bal des mariés*, par la Compagnie *Graines de soleil*.

• **Jeudi 4 juillet**, 21 h, square Léon, **défilé de mode** de Sadio Bee.

ACTIVITÉS ENFANTS

• **Jeudi 4 juillet** à partir de 14 h, square Léon, jeu de piste à travers les rues du quartier sur le thème du cirque.

• **Vendredi 5 juillet**, à partir de 15 h, à la bibliothèque de la Goutte d'Or (rue Fleury), *Shéhérazade Bazar*, spectacle mêlant conteurs, marionnettes, théâtre d'ombres et installations sonores.

• La compagnie *Tohu* présentera un spectacle inspiré des *Mille et une Nuits* et du *Savon* de Francis Ponge.

1er et 2 juillet : Le lavoir d'Atellanes

Un des événements de la Fête de la Goutte d'Or sera le «parcours-spectacle» organisé les 1er et 2 juillet à l'intention des enfants et adolescents du quartier (et même des adultes), de 14 h à 20 h, au théâtre du *Lavoir moderne parisien* (LMP), par les associations *Atellanes* et *ADOS*. Thème : *le lavoir*. Le lieu s'y prête : le LMP est installé dans un ancien lavoir du XIXe siècle ; la salle de théâtre a été aménagée au rez-de-chaussée, mais au premier étage existe encore le vaste séchoir d'autrefois.

Le spectacle est conçu comme une installation multimédia : un labyrinthe aménagé entre de grands draps, dans lequel les visiteurs déambulent, entre couloirs et espaces plus ouverts. Au long du parcours ils découvrent des inter-

ventions ponctuelles, théâtre, hip-hop, cirque, rythmées par des ambiances sonores et des projections d'images.

L'association *Atellanes*, dont le siège se trouve rue André-del-Sarte, a déjà organisé des événements spectaculaires dans le 18e : lors du festival *Attitude 18*, c'est elle qui a appelé les Montmartrois à draper les pentes des jardins Willette dans des tissus bleus ou oranges... Au début de juin dernier, elle a monté, en collaboration avec le *Petit Ney*, un spectacle multimédia sur le thème *Appartement à louer* : un logement inoccupé, au-dessus du café littéraire de la Porte Montmartre, a été aménagé pour un travail plastique, sonore, photographique et dramatique, visite par groupes de huit à dix personnes.

Impression Diffusion Graphique

L'imprimerie coopérative

au service de votre

communication



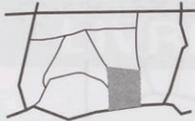
de la conception à la diffusion
de tous vos documents,
un service complet
pour répondre à vos besoins.

4 bis, rue d'Oran - 75018 Paris

Tél. 01 42 58 17 18 - Fax 01 42 58 00 49

E-mail : idg18@noos.fr

Goutte d'or



Mediavillage, un espace dédié à la création dans une ancienne usine de boutons

Plusieurs entreprises, associations ou créateurs individuels se partagent ces 1 000 m², dans lesquels seront aussi organisées des expositions.

C'est, 8 rue Myrha, un immeuble banal, un peu lépreux mais pas tellement. Peinte en grandes lettres noires légèrement pâlies au dessus de la porte cochère, l'inscription *Lalande et Colin*. On pousse la porte, un vestibule, au fond une porte blindée avec interphone, et derrière...

Derrière la porte, on trouve un immense espace, de 1 000 mètres carrés à trois étages de hauteur, éclairé par une verrière, cerné de balcons superposés et d'escaliers en volutes, tout de ferronneries d'art. Cela aurait pu être conçu par Gustave Eiffel, c'est de la même époque et de la même facture.

C'est un ancien espace industriel, qui fut d'abord fabrique de cycles, puis, des années 1950 jusqu'à 1997, usine de boutons, les boutons *Lalande et Colin*. Il est resté vide pendant trois ans : lourdes machines arrachées du sol défoncé, et emportées, mais odeur de chimie persistante... C'était sale, obscur, oublié.

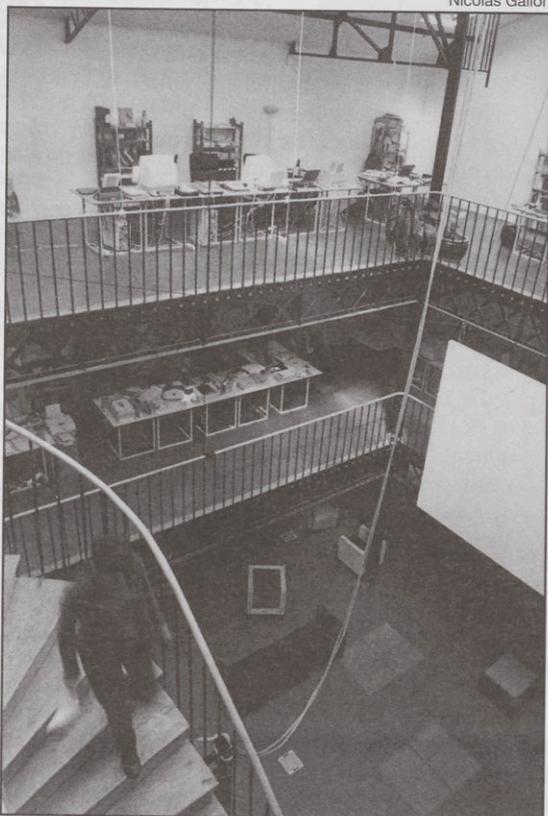
En décembre 2000, cependant, le lieu a repris vie, racheté par trois sociétés associées : *HM* (du prénom de son fondateur, l'Iranien Hachem) qui s'occupe d'équipement en matériel informatique, *Génie interactif* qui traite d'édition numérique, et *Mediavillage* qui organise des événements en rapport avec la création artistique et dont le nom est devenu le nom du lieu.

L'art numérique

«*Nous sommes tombés amoureux de cet espace, mais quel boulot pour le remettre en état, enlever les cloisons, faire réapparaître les ferronneries, réparer la verrière, tout refaire et repeindre à neuf !*», dit Marc Vila, l'animateur de *Mediavillage*. Maintenant, l'espace est dédié à la création artistique avec organisation d'expositions. Celles-ci alternent la création "traditionnelle" (peinture, sculpture) mais privilégiant l'art «*décalé plutôt qu'éculé*», selon la formule de Marc Vila, et création numérique sur écrans géants.

L'ambition est de proposer huit expositions par an et de promouvoir l'art numérique, actuellement encore balbutiant.

Mediavillage est également un espace locatif. Y sont installées sur



Nicolas Gallon

Un immense espace à trois étages de balcons et d'escaliers en volutes, éclairé par une verrière...

les balcons diverses entreprises auxquelles on loue (4 000 F par mois) des bureaux équipés avec accès au fax et à internet et droit d'utiliser la

salle de réunion du sous-sol, et la cuisine.

On y trouve notamment *Attitude 18*, l'association qui organise le festival culturel de printemps dans l'arrondissement, *At large*, une réunion d'agents pour artistes et créateurs de mode, deux sociétés de production de longs métrages, un graphiste indépendant, un journaliste lui aussi indépendant et enfin la rédaction de *La Page*, un nouvel hebdo d'idées et de réflexion centré sur l'Europe (voir ci-dessous).

«*Pour s'installer chez nous, deux critères : avoir une activité de création ou d'expression artistique ou encore de communication, et être sympa, en harmonie avec le lieu*», signale Marc Vila.

Des problèmes avec l'environnement de la rue Myrha, considéré comme plutôt "hard" ? «*Ça étonne au départ, et ça en a inquiété quelques-uns la première fois, mais... on a fait ici des castings de mode avec des wagons de gamines de 14 à 17 ans et tout a baigné. Il ne faut pas fantasmer*», sourit-il.

Marie-Pierre Larrivé

La Page, celle de la rue Myrha

L'Europe se construit rue Myrha avec *La Page*, nouvel "hebdo citoyen d'idées et de réflexion" centré sur l'Europe, dont la rédaction (une douzaine de personnes, dont la moitié à temps plein) est installée à *Mediavillage*. Vendue par abonnements, *La Page* a commencé sous forme de quotidien : une page très grand format pliée en huit, avec au recto une affiche réalisée par un artiste (y ont participé des Français, des Espagnols, des Autrichiens, des Américains, des Israéliens...) et au verso les textes.

Reportages, analyses, enquêtes, chroniques de livres, réflexions traitant des problèmes de l'Europe et de son avenir... Les problèmes franco-français n'y sont abordés qu'en regard de l'implication européenne («*les répercussions polluantes de la présidentielle*» par exemple).

La première formule de lancement a duré du 28 mars au 1er mai, puis *La Page* est devenue hebdomadaire et passée à quatre pages,

dont l'une toujours consacrée à la grande affiche.

Jean-Christophe Nothias, le directeur de la publication, qui dirigea il y a quelques années le quotidien *Le Jour*, explique le titre : «*La Page, car il est temps de tourner la page. Nous vivons un moment historique où l'Europe se fait, doit se faire contre ceux qui vendent de la peur et du repli nationaliste. L'Europe, c'est notre avenir*».

Dans le 14e arrondissement, il existe depuis 1989 un journal d'informations locales qui s'appelle aussi *La Page* (l'équivalent local du *18e du mois*). Jean-Christophe le sait, mais cela ne l'inquiète pas : «*La Page du 14e et la Page de l'Europe, comme il existe bien La Dépêche de... l'Echo de... ou le Télégramme de... sans confusion possible*».

La Page, celle de la rue Myrha, vendue 1 euro le numéro, compte, dit son directeur, 8 000 abonnés en France, Espagne et Allemagne, et un abonné américain en prime.

La bibliothèque Goutte d'Or s'installe au square Léon

Comme l'an dernier (voir *Le 18e du mois* n° 76), la bibliothèque de la Goutte d'Or lance cet été une opération "hors les murs".

Jusqu'au 27 août inclus, tous les mardis de 16 h à 18 h, des bibliothécaires et des animatrices vont aller, avec des livres, à la rencontre des enfants, là où ils jouent, au square Léon en l'occurrence.

On plante un grand parasol blanc, on étend sur les pelouses des tapis de sol jonchés de livres, on installe un panneau : «*Venez lire, écouter, raconter des histoires avec nous*». Il ne s'agit pas de forcer, ni même de solliciter, qui que ce soit, mais seulement d'offrir à ceux qui le désirent un moment agréable. L'an dernier, ils ont été nombreux à se faire plaisir avec les livres...



La Turquie rue Doudeauville

Découvrez la Turquie à deux minutes de chez vous : le restaurant *Éphèse*, fraîchement rénové, propose des saveurs inspirées de la ville antique ionienne.

Dégustez des plats traditionnels turcs, goûtez particulièrement le succulent tarama («*le meilleur de Paris*», assure Victor, le patron), la moussaka, les viandes grillées à la crème d'aubergine et au yaourt. Un délice ! Vous n'échapperez pas non plus aux loukoums sucrés et fondants qui trônent, tentateurs, dans la vitrine du restaurant. (Entrées autour de 4 €, plats autour de 7 €.)

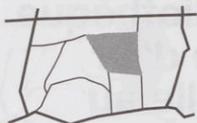
Éphèse se révèle être le restaurant des cinq sens. Les papilles sont comblées, les yeux découvrent des tableaux d'artistes turcs et des photos du pays. Enfin, si vous êtes chanceux, l'ouïe se réglera d'un petit concert privé en fin de soirée. En effet Kenan Dögan (ou Victor, pour les habitués) est chanteur de métier, et accessoirement le patron du restaurant. Il vous fera peut-être l'honneur d'un chant traditionnel accompagné de sa *saz*, guitare turque au ventre brun et rebondi.

Un site internet alléchant est en cours de préparation. Victor attend des propositions de slogans qui nous feront saliver. Envoyez-lui vos idées ! Et en attendant, «*afiyet olsun*», bon appétit !

Mélanie Taravant

□ *Éphèse*, 58 rue Doudeauville. Fermé le dimanche. 01 42 52 77 90.

Simplon



Le sens de circulation de la rue Championnet (côté Simplon) va changer

La mise en sens unique de cette portion de rue, en mai 2001, avait suscité les protestations d'un certain nombre de riverains. La mairie leur donne partiellement raison.

On va changer le sens de circulation dans la rue Championnet, côté Simplon. La rue restera en sens unique. Mais la circulation, qui se fait actuellement d'ouest en est (de la place Albert Kahn vers la rue des Poissonniers), se fera bientôt dans l'autre sens.

Ce n'est pas encore fait officiellement : c'était à l'ordre du jour d'une réunion à l'Hôtel de Ville le 20 juin, qui a été reportée au 4 juillet. Mais la décision est acqui-

se. On ignore encore quand elle sera mise en application, sans doute pas avant la rentrée de septembre.

C'est une décision qui satisfera beaucoup de riverains de cette rue.

Les changements des sens de circulation intervenus depuis un peu plus d'un an dans le quartier Simplon ont en effet suscité de nombreuses polémiques.

Ils avaient deux objectifs :

- d'une part faire de ce quartier un vrai "quartier tranquille", en

décourageant ce qu'on appelle la "circulation de transit" : c'est-à-dire les automobilistes malins qui, pour éviter les grands axes encombrés, s'en-gagent dans les petites rues secondaires en traversant le quartier ;

- d'autre part, permettre le prolongement du bus 302.

Une des modifications critiquées avait été la mise en sens unique de la rue Championnet, entrée en vigueur en mai 2001.

De nombreux riverains de la rue, et notamment des commerçants, étaient furieux : cette décision obligeait, pour arriver en voiture jusque chez eux, à faire le détour par la Porte de Clignancourt, itinéraire plus long et plus encombré que celui qu'ils utilisaient auparavant.

La mairie a fini par se rendre aux arguments des contestataires. La rue restera en sens unique, mais ce sera dans l'autre sens (de la rue des Poissonniers vers la place Albert Kahn).

Place Albert Kahn : danger pour les piétons

La place Albert Kahn semble être devenue un véritable catalogue de mobilier urbain en tout genre. On y compte deux armoires électriques, deux panneaux d'information-publicité, un kiosque désaffecté, un WC public, une vraie colonne Morris (mais celle-là, les riverains souhaitent la conserver). Outre sa laideur, la traversée de la place est devenue un exercice de haute voltige pour les piétons. Cette place est plutôt un échangeur.

Elle est coupée en deux parties, avec au milieu le boulevard Ornano qui la traverse. Côté impair (côté mairie du 18e), la place reçoit les rues du Mont-Cenis, Duhesme et Championnet. Côté pair, elle distribue la rue Duhesme, la rue du Mont-Cenis, et la rue Championnet (en attendant le changement de sens de celle-ci).

Les automobilistes venant des rues situées sur le côté impair de la place et voulant se diriger vers la Porte de Clignancourt sont, à pei-

ne engagées sur le boulevard Ornano, stoppés aussitôt par le feu rouge situé quelques mètres plus loin. Pour éviter ce feu, certains habitués du rond-point ont compris qu'ils pouvaient contourner la place. Mais pour réussir cet exercice, il faut rouler vite, et, malgré la priorité aux piétons qui clignote, les voitures lancées ne peuvent pas freiner. On assiste alors un chorégraphie de type matador entre piétons et automobilistes.

En outre, des véhicules utilitaires sont souvent garés sur les passages pour piétons ou devant les feux, et gênent la visibilité. Pour peu qu'on se soit engagé "au pif" parce qu'on ne pouvait pas voir les feux, et qu'à ce moment-là une voiture arrive à grande vitesse (ce n'est pas rare), c'est au moins une frayeur assurée.

Paradoxalement, le moins dangereux pour les piétons est de traverser au milieu du boulevard et hors passages cloutés.

N. D.

Clignancourt

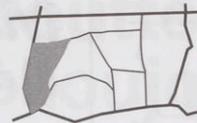


Une place Michel-Petruciani, ça se précise

La petite place triangulaire au croisement des rues Sainte-Isaure, Versigny et Duhesme, dans le quartier Clignancourt, devrait bientôt s'appeler place Michel-Petruciani, selon le souhait des habitants qui voulaient célébrer la mémoire du célèbre pianiste de jazz, qui était leur voisin.

Le conseil d'arrondissement du 18e a en voté à l'unanimité, le 18 juin, un vœu en ce sens. Déjà en janvier, le maire de Paris, Bertrand Delanoë, avait annoncé qu'il accédait au souhait des riverains. Cependant, le vote de ce vœu était nécessaire car, réglementairement, il faut une dérogation pour attribuer à une rue, une place, une avenue le nom d'une personnalité décédée depuis moins de cinq ans. Or, Michel Petruciani est mort en 1999. Il n'avait que 37 ans.

Grandes Carrières



Des athlètes de Championnet-Sports aux championnats de France

La section d'athlétisme de Championnet-Sports continue à se distinguer. Trois jeunes athlètes du club ont été vainqueurs lors des championnats régionaux d'Île-de-France des jeunes, qui se déroulaient les 15 et 16 juin à Montgeron.

La cadette Ayodele Ikuesan a remporté le 100 m et le 200 m dans sa catégorie avec des temps remarquables : 12"04 et 24"56. Sur 1 500 m steeple cadets, Philippe de Courrèges a gagné en 4'35"07 et Mehdi Ben Mansour a fini 3e. Et chez les juniors, Aïssatou Diaby a gagné le 100 m haies en 14"90. Par ailleurs, Jonas Matheus a terminé deuxième sur 110 m haies juniors et Florian Gaudin troisième sur 800 m cadets.

Ayodele Ikuesan, Jonas Matheus, Aïssatou Diaby, Aurore Deledalle (3 000 m steeple juniors) et le relais 4 X 1000 m cadets sont d'ores et déjà qualifiés pour les championnats de France jeunes les 27 et 28 juillet à Angers. D'autres jeunes de Championnet pourraient les rejoindre après les interrégionaux de fin juin.

Un autre athlète du club, un "ancien", Thierry Herbé, 31 ans, est sélectionné pour le championnat de France "élite" les 13 et 14 juillet à Saint-Étienne, sur 110 m haies. Il a réussi sur cette distance la quatrième performance française de l'année.

Enfin, Ayodele Ikuesan est pré-sélectionnée pour les championnats du monde juniors qui auront lieu cet été à la Jamaïque.

□ Championnet-Sports, 14-16 rue Georgette-Agutte. 01 44 85 91 79.



PARIS18.NET

La vie de votre quartier sur Internet



Rendez-vous sur
www.paris18.net

A VOTRE DISPOSITION
TOUS LES JOURS
de 6 h à 20 h



Mimogea
LIBRAIRIE • PAPETERIE

15, rue des Abbesses, 75018 Paris
Tél. 01 42 52 01 55. Fax 01 42 52 71 31

En apnée sur le boulevard Ney : *La Clôture*, de Jean Rolin

«Porte d'Aubervilliers, vers 21 h 30, une douzaine de personnes faisaient déjà la queue pour le lendemain matin devant l'entrée du Centre de réception. [Il s'agit du centre de réception des étrangers demandant un titre de séjour, rue d'Aubervilliers. ndlr]. Il n'y avait parmi eux qu'une seule femme, apparemment africaine, âgée peut-être d'une trentaine d'années, vêtue avec élégance, assise sur une couverture à l'intérieur de cette espèce de tuyau que doivent emprunter les impétrants. Ses lunettes en faisant la part des choses – même en tenant compte de la nécessité, pour la lectrice, de se composer une attitude susceptible de tenir à distance les emmerdeurs –, on aurait aimé savoir quel était ce livre, et ce qu'il avait pour être lu dans des conditions si précieuses.»

Ainsi s'achève (page 246) le long périple effectué par Jean Rolin dans son livre *La Clôture*¹, aux confins du 18^e arrondissement, de la porte de Saint-Ouen à la Porte d'Aubervilliers, au long du boulevard Ney, et même un peu plus loin que la Porte de la Villette.

Dans ce roman, qui part de la description d'un territoire, exploré, traqué, l'auteur tisse magnifiquement le lien, intime, entre le destin du maréchal Ney et ceux des personnages qu'il amène peu à peu au premier plan : Gérard, retransché avec sa caravane à l'intérieur d'un pilier soutenant le périphérique, Lito, ex-officier des armées zaïroises, échoué au Mac Donald's de la porte de Clignancourt, et tous ces gens, généralement décalés, que Jean Rolin a rencontrés au long de deux années de pérégrinations dans ces quartiers.

C'est un paysage désolé que décrit Jean Rolin. Il ne s'intéresse guère aux habitants des cités qui bordent le boulevard Ney, mais plutôt à des personnages vivant hors des normes sociales habi-



La rue de la Clôture, près de la Porte de la Villette, a donné son titre au récit. Jean Rolin, à l'origine, n'avait pas prévu d'étendre son champ d'exploration jusque là, mais un fait divers, l'assassinat d'une jeune prostituée, l'a conduit à élargir le territoire qu'il décrivait. (On distingue au fond le chapiteau de l'École du cirque et les grands moulins de Pantin.)

tuelles, zonards, prostituées, personnes sans profession définie... : c'est une plongée, en apnée, dans une réalité, non une description de la totalité du réel.

Paru en janvier 2002, salué par la critique

et les libraires – plusieurs librairies du 18^e lui ont consacré leur vitrine –, *La Clôture* avait été sélectionné pour le prix du "livre Inter", où il a été devancé, début juin, par *Un soir au club*, de Christian Gailly.

Jean Rolin : «Je ne suis pas un amoureux de la défaite.»

– Quel est votre propos, Jean Rolin, dans *La Clôture* : écrire sur le maréchal Ney du point de vue du boulevard qui porte son nom, ou vice-versa ?

– Mon idée n'était pas d'écrire quelque chose sur un maréchal d'Empire, Ney en l'occurrence, et, à côté, quelque chose sur la vie d'un quartier d'aujourd'hui traversé par le boulevard qui porte son nom. Il se trouve que j'avais un intérêt déjà ancien pour ces confins des 18^e et 19^e arrondissements que j'avais explorés, parmi d'autres, dans mon livre *Zones*². En dépit de cette barrière qu'est le périphérique, les habitants que l'on y retrouve de part et d'autre sont assez semblables, et je voulais poursuivre ma réflexion sur la relation entre Paris et sa banlieue, le centre et la périphérie.

Cela coïncidait avec mon envie de faire des recherches sur un type pour lequel j'ai une certaine prédilection, Michel Ney. Car le duc d'Elchingen, prince de la Moskova, est très

typique de cette époque révolutionnaire et post-révolutionnaire, fils de gueux, promu par ses qualités de soldat, et non par sa naissance ou sa fortune. En progressant à la fois dans la découverte du boulevard et dans celle de Ney, j'ai eu le sentiment que ça collait ; l'idée qu'il était possible de faire quelque chose sur Ney et sur son boulevard s'imposait.

Est-ce une illusion d'auteur de réunir deux choses apparemment si dissemblables ? Peut-être, mais je ne pense pas que cela soit artificiel : il y a des points de passage entre la vie de Ney et ce qu'on rencontre aujourd'hui sur ce boulevard, comme cet officier zaïrois devenu agent de sécurité. Et ce fut cela mon travail : créer une proximité entre Ney et son boulevard.

– Pourquoi alors *La Clôture*, du nom d'une rue située assez loin du boulevard Ney ?

– On ne sait comment un titre s'impose à vous. Au départ, elle n'entrait pas dans mon projet, cette rue, à l'extérieur du territoire d'abord défini. L'histoire de Ginka Trifonova, jeune Bulgare de 19 ans, échouée en France pour se prostituer et retrou-

vue assassinée sur un talus de la dite rue, a bouleversé mes plans. J'ai "décalé mon dispositif" – pour paraphraser le jargon en usage dans les livres sur Ney – afin de l'intégrer.

– Avez-vous tenté de décrire, comme on l'a suggéré, la "déroute" que traverserait le 18^e ?

– Je ne suis pas un amoureux de la défaite. La vie de Ney est attachante parce qu'elle est liée à des revers, sans doute, mais plutôt des échecs glorieux que des débandades. Le plus bel épisode de sa carrière se déroule lors de la retraite de Russie. Il ne lui reste qu'à sauver ce qui peut l'être encore de son armée. Et il le fait. Il met un acharnement magnifique à sauver ce lambeau d'armée qu'on lui a confié, son arrière garde. Par ailleurs, ce "brave des braves" est aussi «un homme faible, un enfant», comme le dira la maréchale Ney dans un suprême argument pour tenter – en vain – d'arracher son Michel à la sentence de trahison à la monarchie restaurée. Gérard, Cerbère et Lito, mes personnages principaux avec Ney, sont sans doute des perdants. Ils sont aussi, à leur manière, enfantins. C'est ce qui me plaît chez les adultes,

même s'il n'est pas facile de définir ce caractère enfantin.

– Mais au-delà de Gérard ou Lito, quel regard portez-vous sur "l'aimable bordel humain" (aux dires d'un critique) rencontré entre la Porte de Clignancourt et celle d'Aubervilliers ?

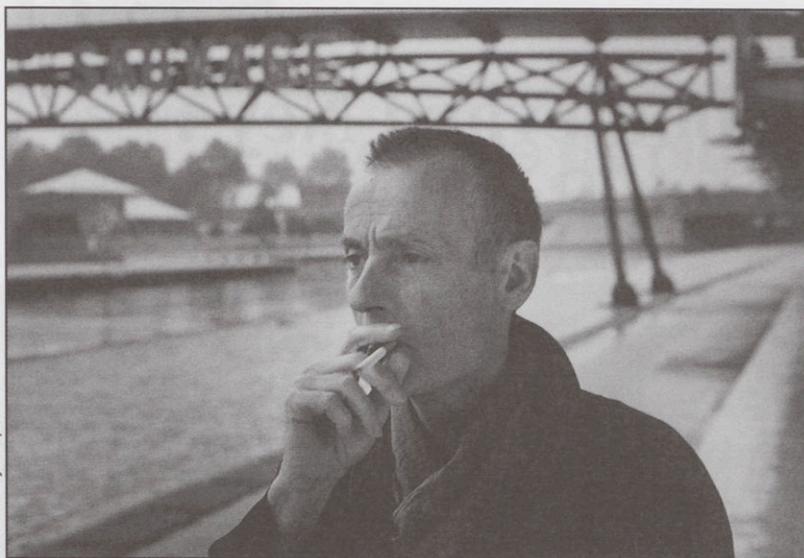
– L'une des caractéristiques de cette charnière des siècles, c'est de n'avoir pas reconnu à toute une partie de l'humanité la place qu'elle mérite. L'effondrement de la gauche, à mon avis, est lié à ça. La disparition, dans un temps très court, d'un mode de production a entraîné la disparition de la classe ouvrière (au moins sa transformation) et des espoirs et illusions dont elle était porteuse, même à son corps défendant.

C'est un phénomène considérable, qu'on a escamoté. Je n'entre pas dans les raisons de cet escamotage. Mais là où la gauche s'est trompée, c'est d'avoir laissé des gens, ceux qui, par surcroît, ont le plus à subir les violences ou les "incivilités", dans un tel abandon. Et après avoir été portés aux nues, objet de l'idéalisation

(Suite page 20)

1. Éditions POL, 16,50 €.

2. Gallimard, 1995, réédité en format de poche (Folio) en 1997.



Jean Rolin

(Suite de la page 19)

de l'intelligentsia, ils se sont, ces gens-là, un jour, retrouvés dans la merde, sans travail, privés de leur statut mythique, et même de la parole. On ne les mentionne plus que pour les traiter de fachos quand ils se plaignent, en termes inappropriés, de problèmes réels. Je suis frappé par leur amertume face au déni qu'on oppose aux difficultés qu'ils rencontrent. Et, en même temps, par la dignité des gens laissés dans cet "entre-deux"...

- C'est un coup de gueule... Comme celui que vous poussez dans le chapitre de votre livre consacré à la fresque réalisée par des enfants à la Porte Montmartre ?

- Cet épisode, comme les autres, est un épisode réel de la vie du boulevard. Au début, j'ai suivi avec sympathie le projet de deux animatrices de faire réaliser par des enfants de dix pays différents dix fresques évoquant l'histoire et la culture des pays concernés. Neuf fresques souvent magnifiques en résulteront. C'est pour la dixième, celle consacrée à la France, et qui a pour thème "le métissage en France à travers l'espace et le temps", que les choses se gâtent.

L'idée du métissage n'était pas mauvaise, sauf que n'y parler que de Diên Biên Phu, de la rafle du Vél d'Hiv et des épisodes les plus ignominieux de notre histoire n'a rien à voir avec l'idée de départ. C'est une grave méprise : croyant bien faire, on inculque à ces enfants une haine du pays dans lequel ils débarquent, outre que dans l'obsession du métissage, il y a l'idée qu'une race est mauvaise, et cela devient le reflet inversé de l'obsession de la pureté raciale. Plus formellement, le rapport direct à mon propos dans le livre, ce sont les insultes que les deux "plasticiennes métisseuses" font proférer à l'encontre de Napoléon ; je n'ai plus qu'à inventer le couplet sur Ney.

- La Clôture, c'est un roman, un récit, un reportage ?

- Je m'insurge contre l'appellation de reportage : lorsqu'un patron de presse pourra défrayer pendant

plus de deux ans un reporter sur un sujet, le journalisme aura fait un bond en avant ! Non, plus sérieusement : dans mon livre, je mets en œuvre une démarche productrice de quelque chose de particulier qui ne se trouve pas dans la réalité. C'est la construction du lien possible et romanesque entre la vie de Ney et la vie qu'on rencontre aujourd'hui sur ce boulevard.

Un exemple : le 18 juin 2000, 185e anniversaire de Waterloo, je découvre à l'échangeur de la Porte de la Chapelle, sous une bretelle de raccordement, avant de me rabattre vers l'impasse Marteau, un petit pré en pente, réplique du plateau Saint-Jean où s'est déroulée la bataille. Sur le pré, une souche déracinée et un amoncellement de grands sacs poubelles noirs, assez semblables à des chevaux morts... Cela est romanesque. Néanmoins, je pencherais pour le terme de récit ; ou, peut-être, pourrait-on parler de récit romanesque.

- Votre style est d'une rigueur quasiment clinique et cependant l'émotion en surgit...

- On ne peut faire voir quelqu'un ou quelque chose qu'à travers une multitude de détails extrêmement précis. Je suis travaillé par la photographie et le cinéma qui donnent l'illusion que le réel est reproduit dans toutes ses dimensions. Une volonté d'épuisement du réel que la littérature ne peut atteindre, mais vers laquelle je tends.

Le travelling sur tout le boulevard au début de mon livre, j'en ai supprimé une bonne partie, car ça devenait infernal : j'avais décrit chaque immeuble jusque dans ses matériaux, sa couleur, sa structure ou sa disposition. J'ai arpenté cette section du boulevard une multitude de fois, et il y a des choses que vous ne percevez qu'à un centième passage et qui vous frappent, parfois, par leur beauté. Comme le changement de pavage de la rue de la Clôture, marquant la limite entre Paris et la banlieue...

Il faut avoir des égards, des attentions, pour ce que l'on décrit, même les choses...

**Propos recueillis par
Brigitte Bâtonnier**

18^e

CULTURE

De Maison-Blanche à Château-Rouge, un itinéraire un peu "fou"

Quartier ouvert, la manifestation annuelle des artistes de *Goutte d'or-Carré d'art*, avait invité cette année (14 au 17 juin) l'*Atelier du non-faire* : exposition collective, à l'église St-Bernard, des peintures des participants de cet atelier installé dans l'hôpital psychiatrique de Maison-Blanche, expo-photo au cybercafé *Vis@Vis*, concert du groupe musical de ce même atelier à l'*Olympic-café* de la rue Léon, avec comme toiles de fond les œuvres du créateur de l'*Atelier du non-faire*, Christian Sabas.

L'exposition de Sabas reste accrochée en juillet aux murs de *L'Olympic*, et son itinéraire un peu "fou" continue entre Maison-Blanche et Château-Rouge, avec le café d'Hervé Breuil comme point d'ancrage.

Né en 1953 en Guadeloupe, Christian Sabas est infirmier psychiatrique et peintre, jouant sur les deux tableaux... quand il ne joue pas de la batterie. À l'hôpital de Maison-Blanche (qui se trouve à Neuilly-sur-Marne mais dont le district englobe le 18e), il a créé en 1983 un atelier artistique pour les malades. Ceux-ci y viennent s'ils veulent et ont le droit absolu d'y "faire" ou d'y "non faire", d'où son nom. C'est un pavillon de 1 000 m² vibrant de sons et de couleurs, «un espace libre dans un monde clos, un lieu de vie, d'expression où éclate, dans la joie ou dans la souffrance, tout ce qui généralement est occulté par les médicaments, un endroit sans camisole chimique, sans face à face entre malades et soignants, mais entre gens tout simplement», déclare Christian Sabas.

Les rendez-vous de l'Olympic

Accepté, apprécié ou seulement toléré par le corps médical, l'infirmier, qui anime l'atelier en dehors de ses heures de service - «ce ne sont pas des heures sup', c'est ma vie, peindre, dialoguer, rigoler, faire de la musique comme eux, avec eux» -, ne se considère pas comme un "thérapeute", bien que... aider les gens à s'exprimer, à extirper leur mal de vivre, à le recracher en sons et en couleurs, c'est peut-être aussi bien que distribuer des pilules !

Pourquoi Christian Sabas, qui habite Montreuil, est-il un fervent de *L'Olympic* et pourquoi donc ce café lui ouvre-t-il ses portes, non seulement pour l'exposer mais aussi, tous les lundis matins, depuis trois ans, pour des réunions-débats autour d'un kaoua entre patients, anciens patients et quelques autres impatientes ?

«Christian et moi, on se connaît depuis quinze ou vingt ans, explique Hervé Breuil. Je l'ai rencontré quand il participait à un squat d'artistes, "l'Art Cloche", dans un ancien garage rue d'Oran. Je l'expose régulièrement et dès que l'Olympic a été ouvert, nous avons eu l'idée de ce rendez-vous hebdomadaire.»



Signée X. D., une des toiles de l'exposition collective de l'Atelier du non-faire.

«Les réunions à l'Olympic, c'est une sorte d'appendice de l'atelier, reprend Christian Sabas. Une sorte d'asile hors l'asile, encore un espace libre, pour des malades, des gens qui se sentent mal, et des gens qui se sentent bien et qui ont envie de comprendre ce qu'est la maladie. Viennent aussi des étudiants en art ou en psycho. On parle de tout, sans tabous, on déverse son mal de vivre, on discute de la vie qui va, on parle d'art, on fait comme on veut.»

Les rendez-vous de *L'Olympic* (une vingtaine de personnes chaque lundi) ont de beaux jours devant eux, mais l'*Atelier du non-faire* est menacé, car l'hôpital de Maison-Blanche est dans le collimateur de ceux qui pensent que de grandes structures comme celles-ci ne sont pas "rentables". Si l'hôpital fermait, que deviendrait l'expérience ? Christian cherche déjà un local, à Paris si possible, dans le 18e de préférence, 500 m² au moins.

Marie-Pierre Larrivé

18^e
FILM

Le nouveau Jean-Claude :

Tronchet habille de pelli- cule son héros de papier

La plus grande partie du film de Didier Tronchet se passe dans le 18e. C'est normal, puisqu'il habite rue Feutrier après avoir habité rue Francœur.

Il est plutôt mignon le "nouveau" Jean-Claude, l'air innocent, de grands yeux noirs craquants, certainement mieux fait de sa personne qu'un lointain cousin, prénommé lui aussi Jean-Claude, qui était hirsute, engoncé dans une doune, face quelque peu ahurie sous l'acné.

Et pourtant, ils sont tous deux "enfants" de Didier Tronchet, dessinateur de BD et maintenant cinéaste. Mais voilà : le nouveau Jean-Claude n'est pas un personnage de bande dessinée, c'est un être de chair et de sang, un acteur ; il s'appelle Mathieu Demy, fils (réussi) de deux cinéastes, Jacques Demy et Agnès Varda, et cela change tout.

«Je ne voulais pas, explique Tronchet, jouer la caricature ou le gros trait qui sont propres à la bande dessinée, laquelle sur ce terrain sera toujours plus forte que le cinéma.»

Mathieu Demy tient donc le rôle titre dans *Le nouveau Jean-Claude*, premier film de Didier Tronchet, sorti le 26 juin. Benoît Tachaires, Richard Berry et Darry Cowl sont les copains de Jean-Claude, et Clotilde Courau la jeune fille dont il tombera amoureux.

Moins ravageur, plus romantique

Les fans de *Jean-Claude Tergal*, le pt'it garç du Nord qui ne pense qu'à ça jusqu'à l'obsession mais qui ne peut y arriver, pourraient être déçus. Le héros du film est timide et naïf lui aussi, il a des problèmes avec les filles, mais il n'est pas ridicule. Et Tronchet, sans oublier son humour habituel (et quelques réparties d'autant plus ébouriffantes qu'elles sont décalées), est moins ravageur, plus romantique.

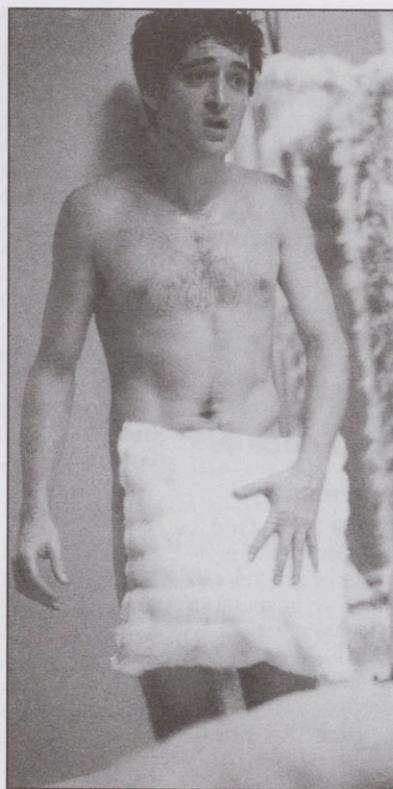
"Statue" dans les rues le jour, livreur de pizzas la nuit, Jean-Claude se fait larguer par sa copi-

de Marseille mais tout le reste se passe à Paris, essentiellement entre Montmartre et Goutte d'Or, avec une prédilection pour les rues Muller et Feutrier et un détour vers la rue Francœur - ce qui est bien normal quand on sait que Tronchet habitait rue

Francœur avant de déménager rue Feutrier.

Autre détail prouvant l'attachement du réalisateur à son quartier et à ses habitants, il a choisi comme figurants des gens de la Goutte d'Or et alentours : «C'est bien payé, alors autant les en faire profiter», avait-il dit.

Et la musique ? Musique et chansons ont été composées par les *Wiggles*, un groupe de cinq



• À gauche : C'est Mathieu Demy, l'air innocent, joli garçon, qui incarne "le nouveau Jean-Claude".

• Ci-dessus : Jean-Claude Tergal, le héros de bande dessinée qui a rendu Didier Tronchet célèbre.

joyeux adeptes du "burlesque musical". Tronchet les avait connus sur la scène des *Folies-Pigalle* où lui-même incarnait *Jean-Claude Tergal* (très crédible, bien que Didier, à la différence de son personnage, soit grand et beau). Depuis, les *Wiggles* ont écumé les scènes parisiennes dont *La Cigale*, dans le 18e, plusieurs fois, en 1999 et 2001.

Marie-Pierre Larrivé

Brazil... : festival Émergence capoeira du 3 au 7 juillet

Le Brésil, sa musique et la *capoeira*, cette danse de combat acrobatique, sont à l'honneur du 3 au 7 juillet dans le 18e avec le festival "Émergence capoeira" qu'organise *Capoeira Viola*, une association implantée depuis 1995 à la Chapelle et qui vient d'y ouvrir (73 rue Riquet) une capoeirathèque (voir notre dernier numéro).

• Mercredi 3 juillet :

- 16 h 30, spectacle de capoeira aux Arènes de Montmartre
- 19 h, à la mairie, accueil des participants, *roda* de capoeira, inauguration.

• 20 h, projection vidéo suivie d'une conférence.

• Jeudi 4 juillet :

- De 12 h à 22 h, rencontres de capoeira au gymnase Ronsard, rue Ronsard (successivement enfants, adolescents, adultes). Expo photo, stands des différentes associations.

• Vendredi 5 juillet :

- De 14 h à 20 h, initiation à la capoeira, en plein air, dans le quartier La Chapelle (en cas de pluie, au gymnase de l'Évangile).

À 14 h au square Rachmaninov. À 16 h goûter. À 18 h place de Torcy. À 19 h, *Batucada*

Aquarela, orchestre de percussions brésiliennes

• Samedi 6 juillet :

12 h, défilé à Montmartre pour la manifestation *Lavagem do Sacré-Cœur* (voir page 10). Le soir, il y aura de la musique, de la capoeira et des dégustations de cuisine brésilienne au gymnase Ronsard, jusqu'à minuit, dans le cadre du *Lavagem*.

• Dimanche 7 juillet :

• 16 h, sous le chapiteau "Larue et compagnie", 62 rue René-Binet, spectacle de capoeira, concert avec le groupe *Banda Ultima Hora*.

En albums

Si vous ne pouvez pas aller au cinéma ou si vous voulez en garder les images en mémoire chez vous, la BD du film vient de sortir (chez *Albin Michel*). Cela s'appelle *Le nouveau Jean-Claude*, comme de bien entendu. Le scénario est de Tronchet mais les dessins sont de Jean-Louis Tripp, celui qui a fait le *story-board*. Si vous préférez Jean-Claude Tergal, l'original, il suffit de vous procurer les sept albums de ses aventures, sortis régulièrement chez *Fluide glacial* depuis 1989, ou encore l'intégrale des trois premiers tomes qui vient d'être rééditée en un seul volume.

ne, accumule les accidents et touche le fond. Ses amis, Bob le boulimique (Tachaires), Luis le dragueur (Berry) et Jeff le taximan hurluberlu (Cowl) vont tenter de lui faire remonter la pente mais il trouvera lui-même son bonheur auprès de Mariana (Courau), une jeune fille un peu perturbée et qui casse tout «sans l'avoir fait exprès».

Cela se termine par un plongeon dans le port

Une œuvre d'art est perdue, aidez-nous à la retrouver

Une création artistique, un des "totems" que l'on a pu admirer lors du carnaval en rouge des *Arcavals* dans l'après-midi du samedi 1er juin, a été égarée. Ce totem de forme ovoïde, de couleur bleu et blanc, posé sur une perche d'environ 3 mètres de haut, présente d'un côté les conti-

nents avec un visage, et sur l'autre face le sigle de *Cargo 21* représentant deux personnages dans un bateau.

Il était installé sur un piquet de trottoir aux environs de la mairie du 18e, entre les numéros 50 et 90 de la rue Ordener.

Si un de nos lecteurs possède

une quelconque information sur ce qu'il en est advenu ou sur sa situation actuelle, merci de prévenir son créateur : Jean-Marc Bombeau, *Cargo 21*, 21 rue Cavé, 75018 Paris. Merci de votre aide.

Tél. 01 42 23 56 56
ou 06 62 80 56 56.

Chambre noire : images du 18e et d'ailleurs

Sujets traités ce mois-ci par les membres du collectif de photographes *Chambre noire* (qui sont aussi des photographes du 18e du mois), sur leur site :

• *Portraits d'artistes de la Goutte*

d'Or, par Dan Aucante et Thierry Nectoux. • *Appartement à louer*, Thierry Nectoux. • *La Coupe du monde à Barbès*, 1998-2002, Dan Aucante. • *Naturisme*, Francine Bajande.

• Deux invités : Isabelle Simon avec *Les clandestins en Europe*. Et Fred Noy avec *Avoir 20 ans à Dar-es-Salam*.

Adresse du site :
www.chambre noire.com

Théâtre, danse

Lavoir moderne parisien
L'Avare sur tréteau
d'après Molière, par la compagnie Graines de soleil
Du 4 au 20 juillet

Les comédiens s'appellent Nancy Guyon, Khalid Benouechen, Julien Favart, Abder Ouldhaddi, Claire Mathaut, Siham Yassni. Ils sont français et marocains, et la compagnie *Graines de soleil*, qui joue de toutes les nuances du métissage, est comme il se doit basée à la Goutte d'Or, où habite le metteur en scène Khalid Tamer.

C'est au Maroc qu'ils ont créé cette réinterprétation du classique de Molière, avec ce qu'il y a d'universel chez l'auteur français dans l'exploration des passions, et ce qu'il y a de couleurs, de sonorités - et de philosophie - au Maghreb.

□ 35 rue Léon. Merc. à sam. 21 h. Rés. 01 42 52 09 14.

Au Tremplin Théâtre
Walter Closed

Du 4 juillet au 31 août

Un chanteur masqué meurt électrocuté. Dix ans plus tard, on va lui rendre visite dans sa tombe : il n'y est plus ! Où est-il ? Qui était-il ? L'enquête tourne autour de Caroline, une admiratrice, de quelques autres fans, et de Walter, enfermé dans un placard. Suspense et délire...

□ 39 rue des Trois Frères. Jeudi, vendredi, samedi à 20 h 30. Rés. 01 42 54 91 00.

À la Maroquinerie
Quartiers nord

Témoignages d'habitants de la Goutte d'Or
Jusqu'au 15 septembre.

Quartiers nord, le spectacle réalisé par Laurence Fèvrier à partir de témoignages d'habitants de la Goutte d'Or retransmis et interprétés par des comédiens pour la scène (voir l'article dans notre dernier numéro), passe à la *Maroquinerie*, dans le 20^e arrondissement, tous les jeudis à 20 h 30. Les dimanches 21 juillet et 25 août, de 15 h à 20 h, trois histoires avec entracte. Une interrogation sur les rapports entre la vérité, l'actualité et le théâtre.

□ 23 rue Boyer, Paris 20^e, métro Ménilmontant. 01 40 33 30 60.

■ **À la Cigale : Stomp**, dernière «irrévocable» le 14 juillet. (120 bd Rochechouart. 01 49 25 89 99.)

■ **Ciné-Théâtre 13** : jusqu'au 26 juillet, **Le soir du grand fes-**

tin, une histoire de Dracula. (1 av. Junot. 01 42 51 13 79.)

■ **Au Dix Heures** : à partir du 2 juillet, **Dany Mauro** dans *Les délires d'un gaulois sans filtre*. Du mardi au samedi 22 h. (36 bd de Clichy. 01 46 06 10 17.)

■ **Au Montmartre-Galabru** : à partir du 2 juillet, **Et pourquoi pas ?**, comédie de Bernard Bibas. Du mar. au sam. 21 h. (4 rue de l'Armée d'Orient. 01 42 23 15 85.)

Musique

Au Divan du monde

● 1er juillet, 19 h 30, **God's Army**, concert gospel. Vingt-quatre très jeunes artistes qui veulent adapter le gospel à la musique de leur génération.

● 2 juillet, 20 h 30, **We are one**, concert soul et r'n'b'. 50 choristes.

● 3 juillet, 19 h 30, **Elima Ngando Family** (afro-pop).

● 4 juillet, de 18 h à 2 h, **Jack the Ripper**, *La fête de l'atout sein*.

● 6 juillet, 19 h 30, **Famoudou Konaté**.

● Et tous les samedis, du 6 juillet au 7 sept., de 23 h à l'aube, **Noites do Brazil**.

Expositions

À la bibliothèque de la Porte Montmartre
Apprentis poètes

Tout l'été, la bibliothèque de la Porte Montmartre expose des poèmes écrits par des élèves de CM1, CM2 et 6^{ème} dans le cadre d'ateliers d'écriture organisés durant l'année 2001-2002 à la bibliothèque, et animés par Jean-Luc Pouliquen.

□ 18 av. de la Porte-Montmartre. 01 42 55 60 20. Du mar. au sam. de 14 h à 18 h.

Galerie Orsel
Les femmes de Quellec

Jusqu'au 9 juillet

La femme est omniprésente dans la peinture de Quellec. Pour la montrer, cet artiste autodidacte, visiblement inspiré par Matisse mais ayant trouvé sa propre voix, construit des géométries toutes d'harmonie, de douceur et d'amour.

□ 47 bis rue d'Orsel. Tlj sauf dim. et lun. 14 h à 19 h, sam. 11 h à 19 h.

Galerie RAM
Dessins sans paroles
Du 15 juillet au 15 septembre

Le dessin d'humour est une des spécialités de cette galerie. Quatre dessinateurs s'y retrouvent : Dehédin (que les lecteurs du 18^e du mois connaissent bien), Jeanby,

Boroffe, Fidèle Castor. Un homme politique qui épingle une médaille sur la poitrine d'un militaire, mais lui-même a un couteau "épinglé" dans le dos (Boroffe), une pipe dont l'embout est une tétine (Jeanby), des chiens siamois (Castor), un cerveau ouvert où grouillent les fantômes (Boroffe), etc. : l'absurde, la cruauté, l'érotisme sont présents dans cet humour.

□ 29 rue Germain Pilon. De jeudi à dim. 16 h à 20 h.

L'exposition se prolonge à la buvette *Chez Boivin*, 14 rue Germain Pilon.

Espace W
Troy

Jusqu'au 20 juillet

On se perd dans les grandes toiles violemment coloré de Troy Henriksen, couvertes du nord au sud et d'est en ouest de figures, de fleurs, d'immeubles, de graffiti, de coupes de fruits, de sirènes et de fées, de personnages de l'Égypte ancienne, d'animaux, de voitures, dans un chaos explosif, à l'image de la vie dans les grandes cités modernes.

□ 44 rue Lepic. Tlj 10 h à 20 h.

Halle St-Pierre
Photos d'Adriana Moura

Jusqu'au 20 juillet

Adriana Moura est brésilienne, et sur ses images tout danse. Son appareil chaviré, fait onduler les paysages, colore les portraits de teintes innocentes ou hallucinées. Reliquaires baroques, saints et saintes, navires, cavaliers, danseuses, et aussi une série de photos des Indiens qu'elle aime...

Cette exposition est organisée avec l'association *Fafadièse*, organisatrice du *Lavagem do Sacré-Cœur* (voir page 10).

□ 2 rue Ronsard. Tlj de 10 h à 18 h.

Au Studio 28
Le cirque de Chabrier

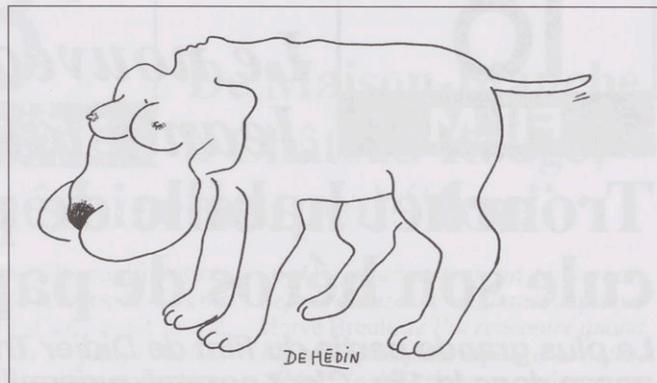
Jusqu'au 31 juillet

Depuis quarante ans, installée au bord du cercle magique du cirque, elle dessine, croque et peint en direct les artistes, les numéros, les familles. Chabrier a connu les Fratellini, Gruss, Bouglione. Le cirque est sa passion. C'est aux Bouglione qu'elle rend hommage cette fois-ci, dans des toiles brutes de décoffrage, fortement colorées.

Cette exposition est organisée par *18^{ème} Art Production*.

□ 10 rue Tholozé.

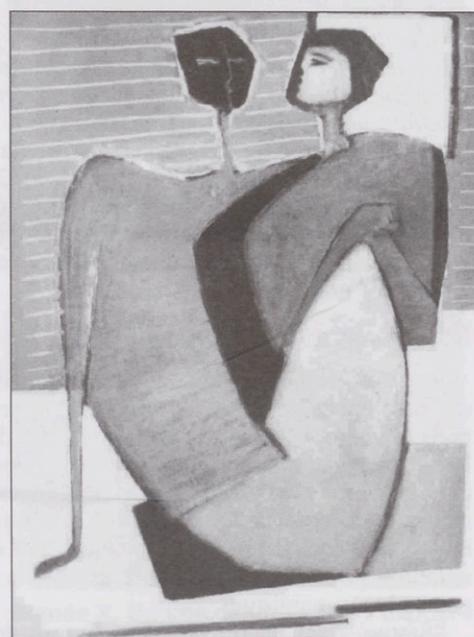
Ces pages ont été réalisées par Cendrine Chevrier, Rose Pynson, Noël Monier



• **En haut :** Dessin de Paul Dehédin. ("Dessins sans paroles", galerie RAM.)

• **Ci-dessus :** Une photo d'Adriana Moura (galerie de la Halle Saint-Pierre).

• **Ci-contre :** "Quel couple", tableau de Quellec (galerie Orsel).



Stages et ateliers d'été

● **Ateliers pour enfants à la Halle Saint-Pierre**
Autour de l'exposition Jephon de Villiers, la Halle Saint-Pierre organise des ateliers du 8 au 12 juillet, du 15 au 19, et les 22, 23, 25 et 26. Écorces, brindilles, plumes, encres, pastels permettront aux enfants (à partir de 7 ans) de réaliser un animal imaginaire.
De 14 h 30 à 16 h 30. Tarif : 8 €. Se munir d'un tablier.

● **Théâtre de rue avec la compagnie Pirate**
La compagnie Pirate, 33 rue des Trois Frères dans le 18^e, est une troupe de théâtre de rue. Elle organise cet été :
- Du 22 au 26 juillet, *Y a-t-il un chauffeur... ?* Monter une intervention-spectacle qui sera donnée en septembre prochain dans le cadre de *La ronde des étoiles*. L'événement se portera autour de la ligne de bus 60.
- Du 5 au 9 août, ateliers théâtre-danse dans les squares du 18^e, destinés particulièrement aux jeunes.
Renseignements et inscriptions : 01 46 06 70 17.

● **Interprétation cinéma**
La compagnie Poursuite (33 rue Marc Seguin, Paris 18^e) organise un stage d'interprétation cinématographique, sur le thème du mensonge, du 24 au 31 août, près du Puy-en-Velay. Prix : 450 €. Renseignements : 01 44 65 05 36.

Et si le 18e du mois avait besoin de votre coup de pouce ?

Votre journal, *Le 18e du mois*, se trouve à un tournant de son existence.

Depuis sa création, en novembre 1994, il contribue à l'information des habitants du 18e arrondissement et à la vie démocratique locale, de façon totalement indépendante des partis politiques, des organisations religieuses ou syndicales.

Il est rédigé et réalisé par une équipe entièrement bénévole, qui travaille actuellement sans local, en trouvant asile chez les uns ou les autres, et sans secrétariat permanent. Mais le succès de notre entreprise nous impose une charge de travail de plus en plus lourdes. Pour ne prendre qu'un exemple, nous ne pouvons plus assurer une réponse régulière au courrier et aux coups de téléphone de plus en plus nombreux.

Pour poursuivre notre développement, il nous faut impérativement un local et un secrétariat. Par conséquent, des moyens financiers nouveaux.

À qui d'autre que vous *Le 18e du mois* pourrait-il demander ce coup de pouce ?

L'association *Les amis du 18e du mois*, éditrice du journal, a décidé de faire appel à ses lecteurs à travers une souscription.

Vous pouvez y répondre de deux manières :

- Soit en une seule fois par l'envoi d'un chèque de cotisation comme "membre bienfaiteur" de l'association, d'un montant minimal de 60 € pour l'année (soit 393,60 F).

- Soit sous la forme d'un prélèvement automatique de 10 € chaque mois (soit 65,60 F), en remplissant, datant et signant le formulaire ci-dessous et en nous l'envoyant avec un RIB. (Vous pouvez mettre fin à ce prélèvement à tout moment par simple courrier à votre banque.)

Par avance, merci !

DÉCOUPER LA PARTIE A OU LA PARTIE B, SELON VOTRE CHOIX, ET RENVOYER À :

Les Amis du 18e du mois, 57 rue de Clignancourt, 75018 Paris, accompagnée soit du chèque (si vous choisissez la solution A) soit d'un relevé d'identité bancaire (si vous choisissez la solution B)

A Ci-joint un chèque de cotisation comme "membre bienfaiteur" de l'Association des amis du 18e du mois, d'un montant de : € à l'ordre de : *Les Amis du 18e du mois*.
 Nom : Prénom :
 Adresse :

B J'autorise l'association *Les Amis du 18e du mois* à prélever chaque mois sur mon compte la somme de : 10 €. Je joins un relevé d'identité bancaire.
 Cette somme sera prélevée jusqu'à ce que je fasse savoir, par écrit, à l'association *Les Amis du 18e du mois* et à l'établissement teneur de mon compte, que je souhaite y mettre fin, ou jusqu'à ce que l'association mette fin à la souscription.
 Date et signature :

Autorisation de prélèvements

Remplissez les cases 1, 2, 3 et 4 de cet imprimé, en majuscules. Nous le transmettrons à votre banque ou CCP. N'oubliez pas de dater et signer votre autorisation, et d'y joindre un relevé d'identité bancaire.

1 TITULAIRE DU COMPTE

Nom :
 Prénom :
 N° Rue

 Code postal Ville.....

N° national d'émetteur
 468638

ORGANISME CRÉANCIER
 Les Amis du 18e du mois
 57, rue de Clignancourt. 75018 Paris.

2 DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER

| Codes | | N° de compte | Clé R.I.B. |
|---------------|---------|--------------|------------|
| Etablissement | Guichet | | |
| | | | |

3 NOM ET ADRESSE DE VOTRE BANQUE OU C.C.P. OÙ SE FERONT LES PRÉLÈVEMENTS

Nom :
 N° Rue

 Code postal Ville.....

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, chaque mois, le montant des avis de prélèvement qui seront présentés par l'association *Les Amis du 18e du mois*.

4 Date : Signature :

Dans sa boutique au milieu de la rue de Clignancourt qu'intrigue les passants, Yannick Portier, peintre décorateur, métamorphoseur d'appartements, créateur d'objets insolites...

Atelier Cinelli : l'invitation au voyage

Comme un phare. La vitrine du 52 bis, rue de Clignancourt, brille encore, tandis qu'alentour, les autres boutiques ont tiré rideau. Une sphère d'entrelacs d'argent trône, parmi d'extraordinaires lampadaires coiffés de plumes de coq, et des coffrets à bijoux sertis de miroirs renvoyant mille éclats. À l'arrière, juché sur un escabeau, un homme peint une immense toile tendue sur le mur : «L'une des pièces de ma série sur le thème des religions et de l'amour, chuchote-t-il. À Paris, on a perdu l'habitude de voir les artisans travailler dans leur atelier, sous le regard des passants. Pourtant, c'est là que les choses se font, au cœur de la ville.»

Yannick Portier est descendu de son escabeau. À l'aube de la quarantaine, grands yeux gris interrogateurs, il a une voix enjôleuse comme si elle évoquait une pâtisserie, quand il parle de son travail de décorateur d'appartements. «La base, c'est la patine, dit-il. Des pigments fondus dans un liant. La patine sur des murs, c'est une harmonie, car l'œil glisse doucement du plus foncé près du sol vers le plus clair au plafond. Une patine évolue selon la lumière. Chaque mur d'une pièce est différent et pourtant on baigne dans la même tonalité. J'ai des clients, parfois peu fortunés, qui s'offrent ce petit luxe. Une poésie, une douceur. Même dans un petit appartement, on a l'impression d'être dans une maison, une bonne vieille maison d'antan !»

Ivoires des sables de rivière, poussière de mica comme une voie lactée, poudres de verre aux reflets d'émeraude ou de corail, graines de sésame trempées d'or et d'argent... Yannick aime les matières travaillées de façon sensuelle pour créer de la détente, de la beauté, car, dit-il dans un éclat de rire pour estomper la grandiloquence du propos, «la beauté, c'est ce qui reste d'éternel chez tous les peuples. Les guerriers de tout poil ne s'y sont pas trompés, prendre la richesse de l'autre, c'est aussi prendre sa beauté.»

Bourdonnement d'abeilles

Son goût pour les objets vient de son goût pour la peinture. Il chine, trouve un objet intéressant, le peint en blanc. Alors il a un volume pour s'exprimer. Il pousse à bout le rapport à l'objet, le met en scène, le détournant de son utilité première, pour en faire une pièce unique, un morceau de rêve. Tel ce luminaire insolite fait à partir d'une cueille-pommes ou ce portemanteau perroquet rehaussé de pâtes de verre et couronné d'un... lapin en faïence.

Il lui arrive aussi, mais rarement, de revendre, sans les transformer, des objets achetés, comme ces piles de "verres Napoléon" avec des abeilles incrustées, qu'on voyait en vitrine.

«Mais alors, déclare l'artisan, je fais un décor plein d'abeilles pour les accompagner, c'est tout un ensemble : il faut que ça bourdonne dès qu'on approche la vitre du regard ! C'est un

imitant une rambarde de théâtre.»

Monté à Paris à l'âge de 17 ans, le jeune homme devient confisier-chocolatier, pour suivre l'exemple du père, meilleur ouvrier de France, «mais c'est un univers pas assez débridé», dit le fils. Il travaille aux Puces de Saint-Ouen, apprend ensuite à dessiner pour entrer dans la mode, d'abord comme créateur d'accessoires, puis comme styliste. Avant de devenir l'assistant de photographes de magazines de décoration et d'approcher la magie des décors intérieurs : «Tantôt, l'on vagabonde dans la jungle africaine, tantôt l'on s'embarque sur un paquebot qui mène au bout des rêves !»

Photo Francine Bajande (www.chambrenoire.com)



Décorateur d'appartements, créateur d'objets improbables...

plaisir, un jeu, un échange avec la rue. Des voitures qui passent, des chauffeurs que je ne reverrai jamais me font un signe de la main, comme pour m'encourager !»

Traces de rouge à lèvres

Le soir, l'artisan découvre sur sa vitrine des traces de mains ou de rouge à lèvres : des passants intrigués ont voulu regarder de très près. Il les entend du fond de sa boutique se demander pour qui est la grande vasque de bois peint. «Moi, dit Yannick Portier, j'ai un sentiment d'impudeur devant mon travail exhibé... on y laisse beaucoup de soi. Il faut savoir rester humble et espiègle, savoir créer un équilibre subtil entre luxueux et ludique, comme des meubles luisants polis par les ans... et faits de carton-pâte !»

Confisier-chocolatier, c'était «un univers pas assez débridé»...

«J'ai démarré dans ce métier à l'âge de 33 ans. Il n'est jamais trop tard pour faire de la peinture déco», déclare l'optimiste Yannick qui plonge dans ses souvenirs : «Le déclic, je l'avais eu vingt ans plus tôt. J'avais 13 ans, j'étais interne dans un collège de province. On m'avait envoyé à la remise chercher des chaises et j'ai été fasciné, médusé, par le trompe-l'œil d'un contreplaqué

dernier, s'est réjoui de voir la boutique à nouveau animée depuis cinq ans, depuis que ce jeune homme, un successeur en quelque sorte, a investi les lieux hantés par la décrépitude.

Travail à façon

Yannick Portier botte en touche lorsqu'on lui demande si les affaires marchent («Faut-il arpenter l'aride chemin de la réalité économique ?»), avant de poursuivre néanmoins : «Non, ce n'est pas facile, et je pourrais vous chanter le couplet des charges qui pèsent sur les artisans ! Mais ce qui me rend triste, c'est que les gens sont trop habitués à trouver des objets de série ; ils ne savent plus faire la différence entre un objet fait industriellement et un travail à façon.»

Longtemps, le maître des lieux a entretenu le mystère sur sa boutique : l'atelier ne portait aucun nom. Il y a quelque temps, la façade de bois s'est enrichie d'une enseigne : «Atelier Cinelli, teintures, ornements, luminaires, décoration intérieure, patines, effets de matières, curiosités»...

Tout est dit, ou presque tout : pourquoi Cinelli ? «Portier, c'est le nom de mon père, un Breton. Cinelli, celui de ma mère. Elle est italienne, de Monte Cassino.»

Brigitte Bâtonnier

☐ Téléphonnez avant de passer, l'artisan est parfois chez un client : 01 42 62 17 82.